

JOURNAL  
HELVETIQUE  
OU  
RECUEIL  
DE

*Pièces fugitives de Littérature choisie; de Poësie;  
de Traits d'Histoire, ancienne & moderne; de  
Découvertes des Sciences & des Arts; de Nou-  
velles de la République des Lettres; & de di-  
verses autres Particularités intéressantes & Cu-  
rieuses, tant de Suisse, que des Pais Etrangers.*

ANNEE 1738.



NEUCHÂTEL  
DE L'IMPRIERIE DES JOURNALISTES.

---

M D C C X X X V I I I.

*Avec Aprobation,*

## AVERTISSEMENT.

*P*our satisfaire aux desirs de plusieurs de nos  
Souscrivans , principalement des Libraires  
Etrangers , nous avons partagé nôtre Journal en  
deux Parties , & nous continuerons à suivre les  
pages de chacun séparément , pendant toute l'An-  
née ; afin que les Lecteurs puissent , s'ils le jugent  
à propos , détacher le Mercure Historique du  
Journal Littéraire , & relier l'un & l'autre de  
la manière qui leur sera la plus commode.

Le Public est en goût , depuis quelque tems, de tout ce qui a du rapport aux *Causes finales*. La Matière est donc intéressante par elle même. Elle interesse d'ailleurs la mémoire d'un Homme , pour qui les Amateurs du Jardinage ne sauroient être indifférens. Il a été ataqué depuis sa mort. La générosité veut que ceux qui ne peuvent plus faire leur Apologie, trouvent quelque Avocat qui plaide pour eux.

Mr. de la *Quintinie* étoit un Génie original, qui a ouvert de nouvelles routes, pour la perfection du Jardinage. Il a fait plusieurs heureuses découvertes. Il a trouvé, par des expériences redoublées, la Méthode de bien tailler les Arbres, & il l'a généreusement communiquée au Public. Outre la belle figure qu'il savoit donner aux Buissons, & aux Espaliers, il nous a appris comment il faut s'y prendre pour forcer un Arbre à donner du fruit. Il a établi divers principes sur la Taille, qui étoient absolument inconnus. Mais en hazardant ainsi ses sentimens particuliers, il lui est arrivé comme à ceux qui débitent des pensées nouvelles, en matière de Religion, c'est qu'ils se rendent suspects d'hérésie.

Le grand principe de Mr. de la *Quintinie*, sur quoi porte toutes ces Règles de la Taille, c'est qu'un Arbre qu'on abandonne à lui même ne pousse ordinairement que des branches & des feuilles, qu'il ne travaille que pour

son accroissement, & pour sa conservation, que la Nature tend proprement à faire du bois, & non pas du fruit, qu'il n'y a que les branches foibles qui en donnent, que la fécondité vient d'un manque de vigueur, que par cette raison les vieux Arbres rapportent davantage que les jeunes, & ceux qui sont foibles & languissans se mettent plutôt à fruit que les vigoureux.

C'est un des endroits par où Mr. PERRAULT relève le mérite de Mr. de la Quintinie. \* Mais on prétend que cette découverte, qui lui a fait beaucoup d'honneur, n'en fait pas autant à l'Auteur de la Nature. On la trouve contraire à la Gloire du CREATEUR, ou au moins à sa Bonté. Il semble que nôtre Père commun; en créant les Arbres fruitiers, a dû penser à nous donner du fruit, & non pas simplement du bois & des feuilles. Mademoiselle DE SCUDBRI, dans ses *Entretiens de Morale*, imprimez en 1693. à l'Article des *Fleurs & des Fruits*, pousse vivement Mr. de la Quintinie là dessus. Ce nouveau Philosophe des Jardins, dit-elle, prétend que les Fruits ne sont qu'une foiblesse de l'Arbre, & qu'une imperfection, parce qu'il aspire toujours à faire du bois, & ne produit des Fruits, que quand il ne peut arriver à sa fin. Aussi nous apprend-il que pour avoir quantité de Fruits, il n'y a qu'à di-

minuer

\* Hommes Illustres, Tom. II. pag. 83.

minuer le nombre des branches fortes, & augmenter celui des foibles. Mademoiselle de Scuderi combat fortement ce sentiment. Elle croit que c'est faire injure à la Divinité, que de regarder les Fruits comme une imperfection des Arbres qui nous les donnent: Elle soutient que le véritable but de la Nature, dans les Arbres fruitiers, est de faire du Fruit, pour servir à la nourriture des Hommes, & aux innocentes délices du goût.

Mais il me semble qu'il y a du mal entendu dans cette Dispute. Avec un petit Eclaircissement, on peut recevoir ces principes de Mr. de la Quintinie, qui paroissent d'abord donner quelque atteinte à la sagesse du Créateur. Sa prétendue Hérésie, contre laquelle on s'est soulevé, c'est que le trop de vigueur d'un Arbre empêche sa fécondité, & que c'est par foiblesse qu'il donne du fruit. Il n'y a Personne qui ne convienne qu'il a raison. Si l'on veut bien supposer qu'il parle principalement des Arbres sujets à la Taille, comme sont les *Buissons*, & les *Espaliers*. Ceux qui entendent un peu la Culture des Arbres, savent qu'une branche taillée pousse beaucoup plus de bois qu'elle n'auroit fait sans cette opération. Un *Poirier*, que l'on avoit laissé dans son état naturel, alloit donner du Fruit: On trouve à propos de le tailler: Par là on le dérouté & au lieu de la récol-

te qu'il promettoit, il ne travaille plus qu'à faire de nouvelles branches. Si l'on regarde la Taille des Arbres comme un simple retranchement, elle conduit naturellement à ne donner que du bois, & par conséquent elle est la cause de la sterilité de l'Arbre. Pourquoi donc taille-t-on, si l'on traverse par là le dessein qu'avoit la Nature de nous régaler de ses fruits ? La Taille a d'abord été jugée nécessaire, pour donner à nos *Buissons*, & à nos *Essaiers*, une figure agréable. Les Jardiniers ont ensuite trouvé l'Art de joindre la fertilité, à la forme gracieuse; & c'est la le grand secret de la Taille. Par des coups de serpette bien mesurez, ils ont fait naître plusieurs branches foibles, qui sont celles qui donnent le Fruit. Mr de la *Quintinie* est le premier qui nous ait donné des Règles sûres pour y réussir. Si l'on a donc été obligé de chercher quelque artifice pour empêcher les Arbres taillez de tant pousser de bois, & pour les mettre à fruit, ce n'est pas là proprement tromper l'intention de la Nature, qui ne vouloit faire que du bois; ce n'est pas la forcer de faire ce qu'elle n'avoit pas dessein qui se fit, c'est simplement rétablir ce que l'on avoit dérangé, & remettre dans la règle un Arbre que l'on en avoit fait sortir.

Mais d'où vient qu'un Arbre taillé semble

ne viser plus qu'au bois , & oublier que sa destination étoit de donner du fruit ? C'est l'effet d'une sage précaution de la Nature , qui l'a voulu mettre en état de réparer ses pertes , & de les réparer même avec usure ; car un Arbre retranché acquiert dans la suite plus de branches qu'on ne lui en avoit ôté.

Il n'est pas difficile de remarquer dans ce dédommagement , & même dans ce qu'il gagne de plus la Sagesse du Créateur, j'ai pensé dire son Equité & encore sa Justice On a comparé les Arbres , & en général toutes les Plantes , aux Animaux. Nos Philosophes modernes ont poussé fort loin ce rapport. Il est vrai que le parallèle paroît d'abord ici en défaut.

Quand on a coupé un bras à un Homme , il ne lui en recroît pas un autre. Et si vous retranchez une branche à un Arbre , elle sera remplacée par trois ou quatre autres. Mais on peut donner une raison fort naturelle de cette différence. Les Animaux ont l'avantage de pouvoir changer de place , quand ils le veulent , & selon que cela leur convient. Outre toutes les commoditez qu'ils trouvent journellement dans cette faculté de se mouvoir , soit pour leur nourriture , soit pour leurs autres besoins , elle les met en état de finir les dangers. Les Plantes toujours attachées au même lieu , perdent beaucoup à

cet égard. Un Arbre demeure exposé à toute la furie d'une serpe, qui lui emporte quelquefois ses principales branches. Mais aussi la sage Nature lui a donné un dédommagement. Ses branches mutilées recroissent. Il les retrouve avec usure dès l'Année suivante. Plus on lui ôte de bois, plus il en recouvre.

Tout l'Art de la Taille est fondé sur ce redressement que le Créateur a donné à un Arbre dont on a emporté quelque partie. Il ne faut donc pas être surpris si, plus on le taille, plus il donne de branches. Après qu'on l'a, par manière de dire, estropié, les Membres lui renaissent de tous les côtés. Il faut de l'artifice pour arrêter cette fougue. C'est l'affaire d'une Taille régulière & ingénieuse, de remettre cet Arbre dans la voie dont on l'a détourné. C'est cet Art que Mr. de la Quintinie a perfectionné. Il a surpassé tous ceux qui avoient écrit avant lui sur cette Matière.

Tout le secret de la Taille consiste donc à donner à un Arbre une figure gracieuse, sans préjudice de la fécondité, comme le grand art d'un Architecte, c'est de réunir la simétrie & la commodité.

Ce qui prouve bien clairement qu'un Arbre tend de lui même à nous donner du Fruit, & non simplement du bois, c'est que le



le moïen infallible d'avoir de bonnes branches à fruit, consiste à tailler moins & à laisser agir la Nature. Mr. DU HAMEL a fait une Remarque qui pourra mettre d'acord Madlle. de Scuderi & Mr. de la Quintinie. Il faut sçavoir, dit-il, qu'on n'a de la peine à mettre les Arbres à Fruit, que quand on ne les laisse pas dans leur grandeur naturelle, car les Pleins-vents ne manquent point d'en porter en abondance, quand une fois ils sont parvenus au plus fort de leur crüe; on n'a besoin d'artifice que pour mettre à Fruit les Buissons & les Espaliers \*. Par là le Procès est vuïdé. Voila de quoi apaiser les clameurs de Madlle. de Scuderi contre le Directeur des Jardins de Versailles, dont tout le tort se réduira, tout au plus, à ne s'être pas exprimé aussi clairement que l'Académicien.

Il est vrai, que dans nos Vergers, où la serpette n'a rien à faire que les deux ou trois premières Années, les jeunes Arbres ne vivent d'abord qu'au bois; mais il faut bien qu'ils commencent par former des branches à bois, puis qu'elles sont la base de celles qui doivent donner du Fruit dans la suite. Les Arbres nouvellement plantez, débutent par des branches; jusqu'à ce que leur tête soit formée, & ensuite ils donnent du Fruit. Cela est dans l'ordre. A l'égard des Poiriers as-

sujettis

\* Mémoires de l'Acad. 1731. pag. 364.

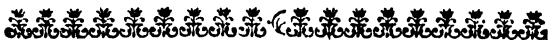
sujettis à la Taille, c'est toute autre chose. Un Curieux veut avoir des Buiffons, qui demeurent bas, & comme rampans : On les empêche, à coups de serpette, de s'élever, & on les contraint à demeurer écrasés. Ils font effort pour se tirer de cette contrainte, & ils s'échappent en bois, autant qu'ils le peuvent. On les reprime par une nouvelle Taille. Il ne seroit pas surprenant que par cette opposition, ils fussent détournés de leur destination primitive, & ne donnassent que du bois. Quand ils demeureroient stériles, le Maître du Jardin sauroit à qui s'en prendre. Mais, comme je l'ai dit, l'Art de la Taille aiant été perfectionné, bien loin de détourner un Arbre de ses fonctions, le met en état de s'en acquiter encore mieux. Quand il est taillé selon les véritables Règles, non seulement il donne du Fruit, mais il le donne même plus beau. La raison en est claire. Le retranchement fait à l'Arbre est cause que la Seve n'aiant point à nourrir des feuilles & des branches inutiles, est plus abondante, & peut être mieux conditionnée. Le fruit en profite d'avantage, & devient plus gros. On peut donc donner ces deux ou trois raisons de la Taille des Arbres : 1. On a cherché par là à leur donner une belle figure, & à les rendre agréables à la vue ; 2. A avoir plus sûrement du fruit, & à l'avoir plus beau ; 3. On croit aussi

aussi que par là l'Arbre durera plus long tems. Ce retranchement de quantité de branches inutiles , qui ne feroient qu'épuiser l'Arbre, doit lui prolonger la vie.

Genève ce 15eme.

B. B.

Novembre 1737.



LETTRE aux Journalistes sur les Pen-  
sées diverses inserées dans le Mercure  
de Septembre 1737. p. 93.

MESSIEURS,

J'Ai été bien surpris de voir , dans vôtre *Journal de Septembre* , les *Pensées Diverses* que j'avois eu l'honneur de vous envoyer il y a déjà plusieurs Mois. Je m'imaginois que vous les aviez condanées à être confondues parmi des tas d'Ouvrages de rebut , & j'avois pris là dessus mon parti en Philosophe Vous venés en quelque manière de leur donner la vie , mais comme si elles avoient passé par un état de *Nimphe* , une vie un peu différente de celle

celle qu'elles devoient avoir. Je n'ai garde de me récrier sur vôtre procédé, au contraire, je veux que l'on sache que je puis dire avec raison.

Quem emendas, meus est, ô. N. N. Libellus.  
Sed cum bene emendas, incipit esse tuus. \*

Il faut pourtant avouer, *Messieurs*, que vous me mettes dans une dure nécessité. Figurés vous ce cruel combat de tendresse & de justice, qui se livra dans l'Âme du Législateur des *Locriens*, lors qu'il aprit que son Fils avoit été l'un des premiers à violer la Loi contre l'Adultère. La tendresse le portoit à l'indulgence, & la Justice exigeoit le châtiment du Coupable. La situation déchirante où *Zaleucus* étoit alors, est un Tableau de celle où je suis à présent; je le dis par hiperbole. Je ne puis défavoüer cette feuille de *Pensées Diverses*, & néanmoins vous me contraignés d'en critiquer plusieurs endroits. Je voudrois bien leur faire grace, pour l'amour des autres parties de l'Ouvrage, qui sont de moi; mais l'intérêt de la Vérité ne sauroit me permettre de garder le silence. Fâcheux état !

Ne croiés pas, *Messieurs*, que je veuille m'arrêter à tous les endroits, que l'on a retouchés

\* C'est la 39. Epigramme de Martial avec quelque changement.

chés ; ce détail me meneroit trop loin , & ennuiroit , à coup sûr , vos Lecteurs : Il me suffira de faire mes Remarques sur les Pensées auxquelles l'on a donné un sens bien différent de celui du Manuscrit , & d'observer en passant , que les Articles 1. 4. 6. 9. 10. 11. 13. & 16. sont purement de moi , tant pour le stile que pour le sens , à l'exception de quelques uns , auxquels l'on a fait des changemens très arbitraires.

Les Pensées 2. 5. 7. 12. & 15. m'appartiennent pour le sens, & non pas pour le tour de l'expression. Vous n'avez pas, *Messieurs*, trouvé à propos de les inserer telles que je vous les avois envoyées, je n'en ferai donc pas le parallèle ; vôtre jugement me persuade que les changemens qu'on y a aportés étoient nécessaires. Chacun a son stile, & chacun peut se laisser prévenir.

Pour achever cette espèce d'*Anatomie des Pensées diverses*, il ne me reste plus qu'à vous parler de la 3<sup>me</sup>. 8<sup>me</sup>. & 14<sup>me</sup>. Je les trouve si changées que je ne puis m'empêcher de les déclarer supposées. Je produirai ici les Pensées auxquelles on les a substituées ; & vos Lecteurs pourront juger des unes & des autres.

Dans la TROISIEME PENSÉE, j'avois dit : *Votre Raison ne trouve-t-elle rien dans*

*dans le monde qui la passe ? Ne niés donc pas tout ce qu'elle ne sauroit comprendre.*

Et l'on me fait dire :

*N'y a-t-il pas des Vérités si avérées que vous êtes contraints de les croire, quoi qu'elles passent votre Raison ? Pourquoi donc n'en voulés vous pas croire d'autres, quoi qu'elles la passent ?*

A vous parler franchement, *Messieurs*, je ne connois point le but de cette Maxime, & je n'y trouve point la solidité que j'y cherche : Prétent-on que l'on doive croire des Vérités qui passent notre Raison, si elles ne sont pas avérées ; ce seroit trop attribuer à l'autorité de quelques Particuliers, & ce seroit encore un sûr moien d'introduire des Opinions monstrueuses ; c'est cependant là le sens de cette Phrase, *Pourquoi &c.* L'on me répondra peut être qu'on a entendu par ce mot *d'autres, d'autres Vérités autant avérées* ; mais je repartirai que cette interrogation *Pourquoi &c.* deviendroit entièrement inutile, puisque ces *Vérités autant avérées*, l'on est contraint de les croire.

J'avois en vüe dans la 3<sup>me.</sup> Pensée de mon Manuscrit, ces Gens qui ne croient rien des Mistères de la Religion, uniquement par ce que la Raison n'en peut pas pénétrer la grandeur ni l'excellence, & je m'étois exprimé comme l'on a vü.

L'aveu que ces Gens là faisoient sur ma question

question est sous entendu, & il est tout à fait naturel. En effet que de choses que nous savons exister & qui agissent, dont nous ne connoissons pas la nature, ni les ressorts qui le font agir; tout cela passe la Raison. Puis donc que nous sommes convaincus qu'il y a des choses que nôtre Raison ne comprend pas, ne tirons jamais cette conséquence : Telle chose étant au dessus de ma Raison, il s'ensuit que telle chose n'est pas.

Dans la HUITIEME PENSEE , j'avois dit : *Les Loix ont établi des peines contre ceux qui disent ouvertement du mal de nous : Si j'étois Législateur , j'en ferois aussi contre ceux qui en disent trop de bien.*

Et l'on me fait dire :

*Les Loix ont établi des peines contre ceux qui disent trop de mal de nous : Si j'étois Législateur j'en établirois aussi contre ceux qui en disent trop de bien.*

Le premier Membre de cette Pensée est erroné en quel sens qu'on le prène. Si vous l'entendez des Loix de DIEU, il faut retrancher le *trop*; mais c'est ce mot peut-être qui a fait plaisir à mon Corecteur, il falloit mettre *trop de mal* en oposition avec *trop de bien* : Pour moi je tiens pour Maxime qu'il ne faut jamais briller en dépit du Bon-Sens. L'entendez vous des Loix humaines? Permet-

tés moi de vous assurer encore que vous êtes dans l'erreur. L'on peut dire à l'oreille, ou en compagnie d'Amis discrets infiniment de mal de quelqu'un, sans risquer néanmoins de subir quelque peine civile. Pour mettre d'accord cette pensée avec le Bon-Sens, je crois qu'il faut supprimer le *Premier trop* & mettre en sa place *ouvertement*, & c'est de la sorte que je me suis exprimé dans le *Manuscrit*.

Dans la QUATORSIÈME PENSÉE, j'avois dit : *Le Mariage est saint, & le Célibat ne l'est pas : Le premier est dans les vûes de Dieu sur les Hommes, mais non pas l'autre.*

Et l'on me fait dire :

*Le Mariage est un état si saint, que plus de la moitié de la Chrétienté en fait un Sacrement : On ne peut déjà pas en dire autant du Célibat. Mais, pour dire plus, le premier est dans les vûes de Dieu sur les Hommes, & non pas le second.*

Il y a là une manière de raisonner qui, à mon avis, n'est pas dans les règles d'une bonne Logique ; car la Sainteté du Mariage ne dépend pas de la pratique ni de l'opinion de plus de la moitié de la Chrétienté. Appellerons nous saintes les erreurs qui sont adoptées par plus de la moitié des Chrétiens ?



tiens ? Il y a plus, un Argument que l'on peut retorquer ne prouve rien : Or une personne qui soutiendrait que le Célibat est un état saint, pourroit employer le même Argument que l'on a employé contre le Célibat ; il n'auroit qu'à dire que c'est un état si saint que plus de la moitié de la Chrétienté en fait une Vertu. *Vitiosum est*, dit quelque part CICERON, *cum in eum ipsum qui dicit, quod in adversarium dicitur potest convenire*. De la manière dont je m'exprimois, dans mon Manuscrit, il me semble que je rafinois moins, & que je prouvois mieux que mon Correcteur.

Quoique j'aie resserré mes raisonnemens autant que j'ai pû, & que même j'aie omis, à dessein, plusieurs petites choses que j'aurois pû relever avec raison ; je m'aperçois néanmoins que ma Lettre est d'une longueur à vous donner de l'ennui. Si vous jugés, *Messieurs*, qu'elle doive produire cet effet sur vos Lecteurs, je consens que vous l'envoies tout droit chés l'Epicier ; mais si vous en pensés plus favorablement, je me flate que vous lui donnerés une place dans vôtre Mercure. Quelque Ami que vous soies, & quelque cas que vous fassies de la Personne qui a métamorphosé mon Ouvrage, vous ne sauriés trouver mauvais que je revendique ce qui m'appartient, & que j'abandonne aux autres ce qui est à eux. C'est la règle d'une Justice exacte. . . *Je suis &c.*

A Y.....

I. G. P. I. U. D.

B

EXAMEN



# EXAMEN

## *De la Lettre précédente.*

*In tenui labor, at tenuis non gloria, si quens  
Numina læva sinunt, auditque vocatus Apollo.*

VIRG:

Le sujet du travail est petit ; mais la gloire d'avoir réussi  
ne le feroit pas.

*Et refellere sine iracundiâ, & refelli sine pertinaciâ  
parati sumus.*

CIC.

Nous sommes prêts à critiquer les autres sans aigreur, &  
à recevoir leur Critique sans entêtement.

Sur un Sujet qui est si petit que l'on est réduit à ne pouvoir s'appliquer le Passage de VIRGILE, que par les trois premiers mots, on seroit à plaindre de ne pouvoir s'appliquer tout celui de CICERON.

## SUR LA III. PENSÉE.

I. **L**'Anonime reconnoit formellement dans sa Lettre ce qui étoit déjà tout visible dans le Manuscrit de sa Pensée ; c'est que, dans le premier Membre de celle ci, il suppose que les Incrédules avoient, qu'il se trouve des choses certaines qui passent leur Raison : Comment peut-il donc supposer dans le second,

second, que ces Gens là nient tout ce qui la passe ?

II. Conformément à la Remarque, j'écrivis d'abord sur cet Article, qu'au lieu du simple mot *d'autres*, j'avois manifestement eu tort de ne pas mettre, *d'autres autant avérées*, ou quelque chose de synonyme. Mais, par le Manuscrit des Pensées, je vis ensuite que j'avois mis :

*Pourquoi donc n'en voulés vous pas croire d'autres, qui ne le sont pas moins, quoi qu'elles la passent ?*

Les mots, *qui ne le sont pas moins*, ont été omis dans l'impression; ce que je ne vis que par hazard, & que l'exactitude ordinaire de l'Imprimeur ne me laissoit nullement soupçonner.

III. Sans que la Correction renfermât des suppositions contradictoires l'une de l'autre, telles que les deux du Manuscrit, elle ne laiseroit pas d'être très vicieuse, si elle suposoit que les Incrédules trouvent eux mêmes que ces autres Vérités sont autant avérées: Aussi ne fait elle rien de plus que de leur poser en fait qu'elles le sont, & que, par conséquent, ils les croiroient s'ils vouloient.

IV. Puis que l'Auteur de la Lettre trouve, que nous sommes contraints de donner nôtre créance à toutes les Vérités qui ne sont pas moins avérées que d'autres auxquelles nous

Hommes contraints de la donner; il faudroit absolument, selon ce principe, qu'au lieu de ne trouver qu'inutile cette Question, *Pourquoi donc n'en voulés pas croire d'autres qui ne le sont pas moins*, il la trouvât incompatible avec celle dont elle ose s'accompagner, & sur laquelle même elle ose se fonder expressément par le mot de *donc*.

V. Mais le principe est il vrai? N'est-il pas sûr, au contraire, que tel degré d'evidence, par lequel un Homme sera forcé de croire des Doctrines qui lui sont indifférentes, ne le forcera pas de croire celles qui lui sont odieuses? C'est ce qu'il est aisé d'appliquer aux Libertins, & que la Correction, telle qu'on l'avoit faite, leur appliquoit assés nettement.

## SUR LA VIII. PENSÉE.

I. Quand nôtre Auteur croit, que, si la première Période s'entend des Loix Divines, elle ne peut souffrir le mot de *trop*, il faut qu'il suppose que les Loix, dites en général, s'étendent jusqu'à ces Loix Divines qui établissent des peines que la Justice de DIEU n'infligera que dans une vie à venir. Car, parmi ces autres Loix Divines, qui établissoient des peines que la Justice des Hommes infligeoit dès cette Vie, il n'y en avoit pas contre ceux qui disoient du mal d'autrui, mais

CONTRE

contre ceux qui en disoient trop de mal. Il faut donc qu'il ignore, ou l'autorité que l'Usage a sur les Langues, ou la décision que l'Usage a faite, que les Loix, dites en général, seroient restreintes à celles qui sont armées du pouvoir humain, ou même qu'il n'y auroit de Loix, proprement ainsi nommées, que celles qui sont armées de ce pouvoir, soit divines, soit humaines.

II. Afin de faire fléchir l'Auteur des Pensées sous l'autorité que je lui opose, il n'y aura qu'à lui faire prendre garde que, si les *Loix*, dites tout-court, s'étendoient aussi loin qu'il le croit, le mot d'*ouvertement* seroit exposé à de plus rudes reprimandes que sa Lettre n'en fait au mot de *trop*. Car, tandis que celui ci ne soustrairait aux peines de l'autre Vie que la simple Médifance, celui là y soustrairait même la Calomnie, pourvu qu'elle se dit à l'oreille, ou en compagnie d'Amis discrets.

III. On ne s'étonneroit point que l'Anonyme eut très mal prouvé que, si la première Période se raporte aux Loix humaines, elle exclut le mot de *trop*. Mais, qu'après s'être engagé à prouver cette exclusion, & s'y être engagé sous une peine, qui est mieux attachée par elle même à celui qui veut empêcher de trouver du bon sens où il y en a, qu'elle ne pourroit l'être par quelque Loi de *Talion*;

qu'après cela, dis-je, il n'ait pas seulement fait mine de tenter cette preuve, c'est de quoi l'on s'étonnera fort, & d'autant plus fort, que le Dilemme présentoit alors celle de ses faces qui étoit, à peu près, la seu'e qui eut besoin de triompher du mot de *trop*: Car les Loix humaines étant infiniment plus nombreuses, & faisant infiniment plus parler d'elles que cette Classe de Loix Divines auxquelles, à la rigueur, on pouvoit aussi rapporter cette Pensée, il étoit peut être arrivé que, de quelques mille Lecteurs qu'elle avoit eus, il n'y en avoit pas un qu'elle eut fait penser à ces dernières. Que dis-je? Le propre Auteur de la Pensée, quand il l'écrivit, s'étoit-il avisé d'aucun rapport aux Loix Divines, soit à celles que je viens de dire, soit à celles qu'il veut leur associer? Ou, quand cela seroit, seroit ce sous ce rapport qu'il l'avoit écrite; & auroit-il osé mettre ses propres Loix en opposition avec d'autres Loix que celles des Hommes? Au reste, on ne doutera point, qu'en laissant si caduque la maitresse branche de son *Alternative*, il n'ait été plus capable d'une distraction fort étonnante, que d'avoir supposé qu'en prouvant que la première Période vouloit le mot d'*ouvertement*, il avoit prouvé par cela même qu'elle rejettoit celui de *trop*: Il faudroit qu'il eut supposé, qu'il étoit absurde de dire, *Les Loix ont établi des peines contre*

*contre ceux qui disent ouvertement trop de mal de nous.*

IV. Pour enseigner au Public que, si la première Période s'entend des Loix humaines, elle ne peut se passer du mot d'*ouvertement*, nôtre Auteur avance une Objection, qui, du même coup, enseigne aux Tribunaux, que les Loix n'ont pas statué des peines contre ceux qui tuent, ou qui dérobent, mais contre ceux qui tuent, ou qui dérobent *ouvertement*. Il me semble donc que je puis bien rejeter sur autant d'intéressés qu'il y a d'Hommes, le soin de dire ce que cette Objection vaut. Sur ce qu'ils diront tous là dessus, l'Anonyme n'aura rien à repliquer, sinon que, par un Crime ouvertement commis, il entend celui contre lequel on peut avoir des preuves juridiques. Mais n'y a-t'il pas des cas où l'on ne peut avoir de telles preuves contre un Crime ainsi commis, & des cas où l'on peut en avoir contre un Crime commis secrètement? Il faudra donc, ou que nôtre Auteur se déporte ici de toute Objection, ou que, pour remplacer l'ancienne, il ait le courage d'en faire une par laquelle je ne serois ataqué qu'autant que lui, mais que je n'aurois garde de repousser, quand elle n'ataqueroit que moi; ce seroit; Qu'on ne peut pas dire que les Loix ordonnent des peines contre le Crime, puis qu'elles n'en ordonnent que contre celui qui peut être prouvé juridiquement.

V. Ces élémens du Langage , qui font communs à toutes les Langues , font tout ce qu'il faut favoir pour sentir , qu'en quelque Langue qu'eut parlé le Manuscrit , le mot d'*ouvertement* , ainsi qu'il y est placé dans la première Partie de la Pensée , ne pouvoit se faire entendre de là jusques dans la seconde ; & que , par conséquent , nôtre Auteur , s'il prouvoit que je fis mal de retrancher ce mot de la première , prouveroit que lui même avoit mal fait de ne pas le mettre dans la seconde.

VI. Tout ce que l'Anonyme dit de son côté , pour montrer que l'Anthèse qu'on lui fournit étoit interdite par le bon sens , ne sauroit donc empêcher qu'il n'y ait , d'un autre côté , le bon sens qui ne l'ait pas seulement permise , mais demandée ; je parle de celle du fonds.

Et quant à celle du stile , le bon sens demandoit-il , que de peur que le fonds ne fut aidé par le stile , à fraper l'Esprit , & à se graver dans le souvenir , l'on déguisât celle là par supprimer celle ci ?

Celle ci d'ailleurs ne devoit-elle pas d'autant moins être querellée de nôtre Auteur , que , si elle s'émancipe d'ajouter un mot à celle que lui même avoit déjà faite de , *ceux qui disent du mal de nous* , & de , *ceux qui en disent du bien* , lui même , en plaçant ce mot dans ces dernières paroles , avoit suggeré de lui



lui donner la place qu'il méritoit également dans les premières ? Aussi est il très possible que , tout mieux considéré , la générosité de l'Anonime s'unisse à l'impartialité des Lecteurs pour reprocher lui même à son bon sens une de ces éclipses de quelqu'une desquelles il n'y eut jamais de bon sens qui ne fut coupable , tantôt par les bornes de l'Esprit , tantôt , & peut être plus souvent , par les vices du Cœur.

### SUR LA XIV. PENSÉE.

I Ici ma Critique avoit commencé par écrire , qu'après avoir vû la Lettre , il ne me restoit qu'à passer condamnation sur le changement fait au premier Point de cette Pensée. Mais bientôt après , sans le secours d'une autre vanité que de celle qui trouve si bien son propre compte à se confesser vaincûe , qu'elle fait se passer de vaincre , je ne laissai pas de voir que l'on n'étoit point en droit de trouver dans les paroles substituées , le Raisonnement qu'y trouve l'Anonime , & qu'assurément je n'eus jamais intention d'y mettre. J'y voulois seulement dire , pour donner en passant quelque nouvelle force à la Pensée ; *Que le Mariage est assez saint pour se faire regarder par la plus grosse partie des Chrétiens comme un Sacrement , ou , Que la sainteté du*  
*Mariage*

*Mariage va jusqu'à le faire regarder comme un Sacrement, par la plus grosse partie des Chrétiens.* Ce sont là deux manières de parler qui n'emportent que de simples Jugemens, quoi que dans l'une & dans l'autre, aussi bien que dans celle que j'emploïai, l'on ait souvent dessein d'insinuer, ou même d'exprimer des Raisonnemens. Or, que cette dernière n'emporte rien de plus que les deux autres, c'est peut être de quoi nôtre Auteur ne sera pas long-tems sans rencontrer des exemples, je ne dis pas seulement dans ce qu'il entendra dire, ou qu'il lira, mais dans ce qu'il dira lui même, ou qu'il écrira.

II. Il a donc usé de Rétorsion contre ce qui n'étoit pas un Raisonnement, &, dès là, contre ce qui n'étoit pas susceptible de Rétorsion.

III. Un autre défaut qu'il y a dans la sienne, c'est que, pour le moins, il y dit ce qu'il ne veut pas dire : car ce n'est pas du Célibat que les Chrétiens dont il s'agit font une Vertu, mais d'une Contenance gardée dans un Célibat, dans lequel ils savent bien qu'elle ne l'est guères.

IV. Si la Pensée manuscrite vouloit donner ses deux Membres comme deux traits détachés, elle devoit commencer le second par, *De plus*, ou par quoi que ce soit de pareil, de peur qu'on ne crût, ce que l'usage

ge

ge du stile permet de croire, qu'elle vouloit donner le second comme preuve du premier : Car, si en effet elle vouloit donner celui là comme preuve de celui ci ; on avouera bien, d'un côté, que, de ce qu'une chose n'est pas conforme aux desseins de DIEU sur le Genre-humain, il s'ensuit qu'elle n'est pas sainte ; mais on niera, de l'autre, qu'il s'ensuive qu'elle soit sainte, de ce qu'elle y est conforme ; puis que manger, boire, veiller & dormir seroient aussi des choses saintes. Et comme l'Auteur de l'Apologie, en soutenant qu'il avoit mieux prouvé que son Correcteur, soutient donc que le second Morceau de la Pensée prouvoit le premier, il s'ensuit que l'Apologie fait encore moins bien que la Pensée : Celle ci n'étoit qu'équivoque entre les deux biais dont elle pouvoit être prise ; mais celle là soutient une mauvaise preuve.

V. L'Auteur de la Lettre me dira peut être, qu'il vaut mieux manquer de faire une transition, quelque indispensable qu'elle soit, que d'en faire une qui, non seulement promette ce qu'elle ne tient pas, mais fasse même l'opposé de ce qu'elle promet ; & que telle est celle du Texte imprimé, sinon quant au Célibat, du moins quant au Mariage ; puis que, dire qu'il est conforme aux vûes de la Providence, c'est, non seulement ne pas dire plus, mais dire moins que de dire qu'il est  
saint.

saint. A cela je n'aurois rien à répondre, si l'Article que je me mêlois de retoucher n'eut roulé que sur le Mariage, considéré en lui-même, au lieu que ce n'étoit au contraire que sur la différence du Mariage au Célibat. Or, comme une chose qui n'est pas sainte peut être conforme aux vûes de la Providence, ils diffèrent beaucoup moins, en ce que l'un est saint, & l'autre non, qu'en ce que l'un leur est conforme, & que l'autre leur est contraire.

VI. Une Réflexion assés facile à faire, c'est celle que je viens de suposer, qu'au fond tout ce qui ne s'acorde pas avec les vûes de DIEU les combat : Cependant, pour mettre plus de force dans la Pensée imprimée, & sur tout pour n'y pas suposer que tous les Lecteurs feroient une Réflexion que plusieurs d'entr'eux ne feront pas, j'eusse mieux fait de m'y exprimer ainsi : *Mais, pour dire plus, le premier s'acorde avec les vûes de Dieu sur l'Homme, & le second les combat.*

VII. Après cela pourtant, le principal restoit encore à faire. Car, pour donner du jour & du poids à la seconde Raison contre le Célibat, & indépendamment même d'aucune envie de la mettre en sûreté contre la Critique, il étoit éssentiel d'ajouter au Changement que je viens de dire, soit ce que je vais dire encore, soit l'equivalent : *Il est vrai qu'a-*  
près

*près tout, celui ci ne peut être mauvais, ni par conséquent les combattre, que lors qu'il a de mauvais motifs; Avarice, par exemple, Ambition, Luxe, Fainéantise ou Débauche: Mais il est rare qu'il en ait de bons, ou même qu'il en ait de moins mauvais.*

## SUR LES AUTRES PENSEES.

Les libertés que je me donai; sur le reste du Manuscrit, furent un Retranchement de dix Pensées sur vingt six, & divers Changemens dans les restantes. L'Apologie ne dit rien de celui là. Et quant à ceux ci, je suis si éloigné de me mettre à les discuter auprès du Public, que depuis, qu'elle nous est parvenue, je n'ai point été curieux de les discuter derechef avec moi même. De sorte qu'il m'est facile d'être au moins assés modeste, pour n'être pas persuadé qu'elle leur fasse injustice à tous, de ne recevoir les uns que comme arbitraires, ni les autres que par modestie.

*A Neuchâtel.*



AUX



## AUX JOURNALISTES.

*A l'ocasion de la Philosophie de Mrs.  
LEIBNITZ & WOLFF.*

**J**E vous envoie, *Messieurs*, une Lettre qu'un de mes intimes Amis m'a écrite, à l'ocasion de mes Reflexions sur les *Remarques de Mr. le Prof. B.* Elle m'a paru solide, curieuse, & très digne de voir le jour. Je vous prie, de regarder ce que je dis, comme un témoignage dû à la Vérité, & non point comme une espèce d'équivalent aux loüanges que mon Ami, prévenu par son Amitié, a bien voulu me prodiguer.

La Réponse qu'il fait à la première Difficulté que j'avois proposée contre l'*Harmonie pré-établie*, m'a paru satisfaisante. J'avoué que je l'avois déjà prévuë; & cela m'auroit engagé à supprimer mon Objection, si je n'avois été bien aisé de voir comment ceux qui sont mieux instruits que je ne puis l'être des sentimens de Mr. VOLFF, répondent à ces sortes de Difficultés. Je me défois de moi-même; & j'ai été charmé de voir mes doutes mieux éclaircis. Si vos Lecteurs ne se plaignent point de ce qu'on charge vôtre Journal de Matières

res si abstraites, je pourrois bien encore me servir de la même voie, pour achever d'éclaircir quelques Doutes qui me restent encore sur cet ingénieux Système. Il ne fera, peut-être, pas inutile de rendre ces Discussions publiques; ceux qui ont les mêmes scrupules que moi, pourront profiter des Réponses qu'on fera à mes Difficultés.

Mais j'attendrai à les proposer que j'aie vû si ce que promet au Public un Savant de nôtre Ville, ne les éclaircira pas entièrement. J'ai l'honneur d'être avec la considération & l'estime qui vous est due &c.

*St. A. le 28. Novemb. 1737. E. D. V.*

MONSIEUR,

J'ai relû avec plaisir dans le Mercure de Septembre vôtre Réponse aux Remarques de Mr. le Prof. B. que vous aviés eu la bonté de me communiquer à Neûchatel. Elle me paroît toujours également solide, & conforme aux sentimens de Mr. WOLFF. Il n'y a que l'Article des perceptions de l'Ame, qui, comme j'eûs l'honneur de vous le dire alors, ne me paroît pas affés clairement expliqué, suivant les Principes de la Philosophie de Mrs. LEIBNITZ & WOLFF, & qui je crois vous  
aura

aura fait concevoir la frappante Objection que vous formés vous même contre le Système de l'Harmonie pré-établie.

Dans le séjour que j'ai fait en *Hesse*, j'ai eu diverses liaisons avec quelques Savans, qui avoient fait, sous la direction du célèbre Professeur de *Marpourg*, de grands progrès dans la Philosophie ; ce qui me fournit l'occasion de voir quelques uns de ses *Ouvrages Philosophiques*, & d'apprendre quelques particularités des persécutions que Mr LANGE a trouvé bon de susciter à ce grand Homme. Mais appliqué à une Etude bien différente de celle de ce Philosophe, je n'ai pû donner à ses Ouvrages toute l'attention qu'ils exigent. Ce que j'y ai cependant remarqué, c'est qu'ils sont écrits avec la même Méthode Géométrique qui règne dans ses Oeuvres Mathématiques : Il y observe scrupuleusement toute la rigueur que demande une vraie Démonstration ; il n'avance jamais une proposition en preuve, sans citer l'Article où elle se trouve démontrée ; ainsi il paroît surprenant que ceux qui révoquent en doute des propositions tirées de ce Système, ne prennent pas la peine de le lire dans sa suite naturelle, d'examiner la Démonstration de ces propositions & d'en faire voir le paralogisme. Tous ceux qui ont lû cette *Philosophie*, \* conviendront

avec

\* Je parle principalement de l'Ouvrage Latin, dont la Logique, l'Ontologie, la Psychologie Empirique & raisonnée, la Cosmologie, & la Théologie Naturelle sont actuellement au jour.



avec moi que jamais Système n'a été plus facile à réfuter , que le seroit celui de Mr. *Wolff*, s'il y avoit des erreurs : On y trouveroit la même facilité , qu'il y auroit à découvrir le *Paralogisme* d'une Proposition fautive en *Géométrie*. C'est aussi la seule Réponse que Mr. *Wolff* fait à ceux qui se plaisent à décrier sa *Philosophie*. Il les prie de la lire , d'apporter à cette lecture l'attention nécessaire , de prendre chaque terme dans le sens de la définition qu'il en donne , de substituer cette définition aux termes mêmes dans chaque Proposition , d'en examiner ensuite la Démonstration avec toute la rigueur possible , & de lui en découvrir la fausseté , & le sophisme qu'ils prétendent y trouver. Cependant ses Adversaires n'ont pas jugé à propos de suivre cette Méthode. Mr. *Lange* , en particulier , a mieux aimé le charger d'odieuses conséquences , que de lire avec attention le Système qu'il ataquoit. Aussi s'est il aveuglé seul , & les quatre célèbres Théologiens\* que S. M. le Roi de *Prusse* avoit nommé pour examiner , sous la Présidence de l'Illustre Monsieur de COCCEJI les cinq prétendues Erreurs que le Professeur de *Hall* imputoit à Mr. *Wolff* , ont déclaré , que non seulement la Philosophie de Mr. *Wolff* ne contenoit rien

C de

\* Mrs. Jablonski , Reinbeck , Woltenius , & un quatrième dont le nom m'est échappé.

de pareil, mais encore qu'il n'y avoit point de *Philosophie* qui combatît plus fortement l'Atheïsme, & relevât mieux l'excellence du Christianisme que celle de Mr. *Wolff*. Il est étonnant qu'après cette déclaration de tant de Personnes judicieuses & savantes on réveille de nouveau des Objections si souvent rebatues ; mais ce qui doit plus étonner encore c'est qu'entre tant de Découvertes nouvelles que Mr. *Wolff* a fait dans toutes les parties de la Philosophie, ses Adversaires choisissent toujours, pour le rendre suspect, une simple Hypothèse, qu'il n'envisage lui même que comme telle, qu'il ne prétend point faire passer pour une Proposition démontrée, qu'il ne fait entrer, comme preuve, dans aucune partie de sa Philosophie, & qu'on pourroit entièrement ôter de son Système, sans qu'aucune Proposition dogmatique en dût être retranchée. Combien de Propositions cependant passent pour démontrées, dans les Facultés supérieures, qui n'ont pas le degré de probabilité auquel Mr. *Wolff* a porté l'Hypothèse de l'*Harmonie pré-établie*.

Mr. *Wolff* est si éloigné de chercher à en imposer à ses Disciples, qu'il s'attache à ne proposer ses découvertes, que précisément dans le même Ordre, dans la même suite, dans la même connexion qu'elles ont dû avoir en se présentant à l'Esprit de celui qui les a

découvertes. Il ne se fonde que sur des Expériences indubitables, sur des Définitions de nom, sur des Axiomes réellement tels, & sur des Propositions antécédemment démontrées, Sur la Matière de l'Ame, il examine d'abord tout ce que l'expérience lui en apprend. Cèt examen le conduit à la définition nominale de l'Ame. Il trouve, que c'est *une substance qui a la force de se représenter l'Univers selon la situation d'un Corps Organisé dans cèt Univers.* Cette définition est une source féconde dont il dérive toutes les Actions de l'Ame. Il fait voir comment à l'ocasion de ses perceptions, il se forme une liaison fortuite d'idées dans l'imagination, dont chacune naît & se presente à l'Esprit par le moien de la précédente, & dont la première est réveillée ou excitée par la notion qui représente la perception même. De là il montre comment l'Ame attentive, en réfléchissant sur ces idées, forme un jugement en joignant ces idées différentes, & à l'aide d'un ou de plusieurs Sillogismes tire des conclusions, & forme des raisonnemens si prompts, que souvent la conclusion semble s'être présentée seule à l'Esprit, sans qu'il ait fait attention aux prémises: Par là il explique ensuite comment nôtre Ame, qui ne paroissoit d'abord apercevoir que des objets actuels, & singuliers, peut par le moien du raisonnement, abstraire de simples possibilités, se représenter

à l'occasion d'un Individu, toutes les différentes espèces, remonter de ces espèces, à leurs genres, & ainsi être susceptible de Science, & connoître des Universalités.

Qu'y a-t'il de plus simple & de mieux lié que ce Système? Nôtre Philosophe rend raison de toutes les successions des perceptions dans l'Ame, par le moyen de ces trois Actes, qui découlent l'un de l'autre; l'*Harmonie des Perceptions*, avec les changemens qui arrivent dans les Organes des sens; le *Lien fortuit des idées*, dans l'Imagination, & le *Sillogisme*. Par là il est en état d'expliquer pourquoi l'Ame, à tel moment, a précisément une telle pensée, plutôt qu'une autre. Faut-il rendre raison des volitions de l'Ame? Il n'y a qu'à joindre, à ces trois principes, la représentation du bien & du mal. Faut-il démontrer la cause & la source de toutes les passions? Joignez y le sentiment de la perfection & de l'imperfection, & à l'aide de ces cinq principes, il n'est aucune action de l'Ame, aucun mouvement, dont nôtre Philosophe ne puisse démontrer la raison nécessaire.

Remarquez, s'il vous plait, qu'il n'est point encore question ici de l'*Harmonie préétablie*: Cette définition de l'Ame, ces principes, ces expériences, s'accordent avec tous les Systèmes. Il est toujours également certain, que toutes les perceptions de l'Ame répondent  
exacte-

exactement aux changemens des Organes sensitifs de nôtre Corps , que de ces perceptions dépendent toutes les autres idées ou notions , & que ces notions sont le commencement de tous nos raisonnemens ; soit qu'on dise que ces perceptions sont portées dans l'Ame , par une Influence Physique des Organes , soit qu'on soutienne que DIEU les excite dans l'Ame à chaque instant , à l'occasion des changemens qui se font dans les Organes ; soit que , comme le veut l'*Harmonie préétablie* , on dise que l'Ame est douée dès sa création de la faculté de se représenter l'Univers. Quel Système qu'on choisisse , Mr. *Wolff* , a pû conclure de l'expérience , que la faculté de penser de l'Ame est limitée par le Corps , & que toutes les pensées de l'Ame tirent enfin leur source de ces perceptions , qui répondent aux changemens des Organes de nos sens. Or ces changemens sont causés par les Corps , qui touchent le nôtre , ou immédiatement , ou par le moien de quelques autres Corps ; ainsi l'Ame sera toujours *une substance qui aura la faculté de se représenter l'Univers , d'une manière qui corresponde à la situation d'un Corps organisé dans cet Univers.*

La notion de l'Univers & de l'Entendement Divin , avoit conduit Mr. *Wolff* , à la définition qu'il donne de DIEU ; que c'est *une substance qui se représente à la fois , &c. d'une*

*manière distincte tous les Mondes possibles.* Je n'entre point dans le détail des conclusions que cette définition lui fournit, il en dérive, par une suite incontestable, tous les Atributs Divins, & prouve enfin ce que DESCARTES, & bien des Théologiens s'étoient contenté d'admettre comme une définition, savoir que Dieu est un Etre souverainement parfait. Je me contente de vous faire remarquer la netteté & la liaison de son Système. Comparant la définition de DIEU avec celle de l'Âme, & faisant les abstractions nécessaires, pour parvenir à la notion du genre, il en tire enfin la définition de l'Esprit en général, savoir que *c'est une substance qui se représente l'Univers.* Les différentes manières de se représenter l'Univers, qui peuvent varier à l'infini, sont autant de déterminations qui constituent autant d'espèces d'Esprits, & qui en établissent la diverse nature; Ainsi, par exemple, l'Harmonie des perceptions de nôtre Âme, est la source de ses imperfections, ou plutôt des limitations de ses perfections. Vous voyez, par ce petit détail, que Mr. *Wolff* ne propose pas seulement ses pensées, dans le même ordre qu'il les a eues; mais qu'il explique encore, avec toute la netteté possible, les moyens dont il s'est servi pour les faire naître; ce qui seul me paroît plus utile, que tout ce que ses Adversaires ont produit de mieux pensé.

Ce que je viens de dire m'engage à faire une Reflexion sur ce que Mr. le Prof. B. dit \* où il semble insinuer, que Mr. *Wolff* suit aveuglément tous les principes de Mr. *Leibnitz*. Il ne les suit qu'autant qu'il les démontre, ou qu'il les trouve démontrés; de la même manière qu'on pourroit dire que Mr. le Marquis DE L'HOPITAL adopte dans son *Traité des sections coniques*, tous les principes d'APOLLONIUS, par ce qu'il les démontre, & qu'il en fait voir la certitude. On fait que Mr. *Leibnitz*, n'a jamais mis au jour le Système de sa Philosophie, qu'il avoit cependant, sans doute, bien lié dans son Esprit. Il avoit ses raisons pour parler d'une façon énigmatique; il ne pouvoit point ses démonstrations; il en cachoit l'ordre & la liaison; il aimoit à les enveloper; quelque fois même il les omettoit. Mr. *Wolff* a donc toujours l'avantage d'avoir mis au net, & exposé avec ordre les pensées qu'il a adopté de ce grand Homme; il a de plus l'avantage d'en avoir trouvé la démonstration: Avantage qui ne le cede guère à celui de l'invention, qui est aussi dû à Mr. *Wolff*, par plus d'un endroit. Il a même souvent rencontré les pensées de Mr. *Leibnitz*, par une route toute différente de celle qu'avoit tenu ce Genie supérieur. Il y a plus encore, Mr. *Wolff* n'adopte point tous les

\* Mercure d'Août p. 75.

principes de Mr. *Leibnitz* : En voici deux exemples, qui ont du rapport à cette Matière. Mr. *Leibnitz* a fait connoître d'une manière assez intelligible, qu'il croioit que l'Âme & les Esprits créés en général, avoient tous, & toujours un tipe, ou une espèce de Corps, qui limitoient leurs perceptions, de certaine manière qu'elles en devenoient plus distinctes. Vous comprendrez facilement la raison de cette Hypothèse, qui n'est pas sans quelque probabilité, cependant Mr. *Wolff* ne l'adopte point, par ce qu'il ne trouve point de raison suffisante pour l'admettre. Voici l'autre exemple : Mr. *Leibnitz* croioit que ce qu'il y a de substantiel dans la Matière, & dans chaque portion de Matière, avoit aussi une certaine faculté de se représenter l'Univers, quoique dans un degré infiniment petit, & très obscurément ; Mr. *Wolff* avoue qu'il ne le comprend pas, & ne veut par conséquent pas l'admettre. Si donc le Professeur de *Marpourg* a adopté l'Hypothèse de l'*Harmonie préétablie*, c'est parce qu'il a trouvé qu'elle a toutes les qualités qu'il exige d'une Hypothèse, dans sa Logique, & qu'il a vû que les deux autres Hypothèses connues ne les avoient point. Il définit l'Hypothèse *une supposition de ce qui n'est pas encore démontré, comme s'il l'étoit effectivement, pour servir à rendre raison d'une Observation.* De cette définition, il déduit les qualités



tés d'une Hypothèse & son usage. Il fait voir, 1. Qu'elle ne doit rien suposer que de possible; 2. Qu'elle doit expliquer toutes les observations pour lesquelles on l'a imaginée; 3. Qu'elle ne doit être contraire à aucune proposition démontrée; 4. Qu'elle ne doit être employée que comme un moien qui conduit à la découverte de la Vérité; 5. Et enfin, Qu'elle ne doit point entrer comme un principe dans la démonstration d'une Proposition dogmatique. Or *Descartes* a déjà reconnu que l'Hypothèse de l'*Influence Physique* répugnoit à la nature du mouvement, dont la quantité ne seroit plus toujours la même, selon cette Hypothèse; ce qui lui fit imaginer celle des *Causes occasionelles*, que *Mr. Wolff* avoit lui même adopté, tant qu'il a crû que les essences des choses étoient arbitraires; ce qui est le fondement de l'Hypothèse de *Descartes*. Il falloit alors de toute nécessité recourir *ad nutum Divinum*, des qu'il ne se trouvoit plus de raison nécessaire dans les essences des Causes secondes, & on peut le faire dans ce Système sans absurdité, puisqu'on y fait dépendre les essences de cet Arbitre Divin. Mais ayant reconnu, comme *Mr. Leibnitz* l'a démontré, que l'Hypothèse des *Causes occasionelles* ne bleffoit pas moins les Loix du mouvement, que celle d'*Aristote*; puisque suivant cette Hypothèse la direction du mouve-

ment

ment ne suivroit pas toujours les mêmes règles, ce qui est cependant nécessaire, il vit que ce Système n'étoit pas plus possible que celui d'*Aristote*; à moins que de supposer un double miracle à chaque moment, & dans chaque Homme. Outre cela il remarqua que toutes les Vérités pouvoient se démontrer indépendamment de l'Arbitre Divin: Donc aucune n'est fondée sur cet Arbitre, donc les essences des choses sont nécessaires & éternelles, donc elles doivent être dérivées de l'Entendement Divin, dans lequel elles existent antécédemment à tout Décret; donc dans les questions, qui concernent l'essence des choses, il ne faut point recourir à l'Arbitre Divin, & ne rien admettre qui n'ait son *suffisant pourquoi*, au lieu que quand il s'agit de l'existence des choses, il faut toujours y recourir.

C'est donc là, comme vous l'avez très bien fait voir dans votre Réponse, l'avantage de l'*Harmonie préétablie*, & de l'*Harmonie universelle*: Cette Hypothèse s'accorde avec toutes les Vérités connues; avec toutes les notions certaines; elle en conserve la liaison; elle enlève toutes les irrégularités qu'il faudroit admettre dans la Philosophie, en suivant les autres Hypothèses; en un mot, l'*Harmonie préétablie*, est possible: Donc elle est l'objet du choix de Dieu. Elle prouve le plus haut degré de sa-  
gesse

gesse dans l'Auteur de l'Homme : Donc elle a dû être préférée à tous les autres Systèmes également possibles, s'il en est de tels.

Vous voyez, *Monsieur*, qu'en joignant, comme je viens de le faire, la notion de l'Ame, telle que Mr. *Wolff* l'explique, avec son Hypothèse de l'*Harmonie préétablie*, on donne une Réponse satisfaisante, autant qu'il me paroît, à la première Objection que vous faites contre cette Hypothèse ; Objection ingénieuse sans doute, & à la quelle je ne vois pas qu'on pût répondre, si l'on sépare ces deux choses. Dieu sait quelle est la situation du Corps à la première action de l'Ame, situation même qui dépend de l'*Harmonie Universelle* ; Il sait donc quelle perception aura l'Ame dans ce moment ; Il sait quelle liaison d'idées, quels raisonnemens, quelles volontés, quelles passions, y naitront successivement, à l'occasion de cette perception. L'*Harmonie*, qu'il a préétablie, fait que le Corps suit ces Volontés de l'Ame, au même instant. De là naissent de nouvelles perceptions également prévues..... Je ferois tort à votre pénétration de pousser plus loin cette explication, je l'abandonne à votre examen, & j'avoue que je ne sais pas si elle auroit l'approbation de Mr. *Wolff*. Mais je me rapelle une instance que vous m'avez faite, à l'occasion de cette Réponse. Vous dites que l'Ame, par sa faculté de se représen-

tes

ter l'Univers, selon la situation d'un Corps organisé dans cet Univers, peut bien se représenter les caractères du Livre qui est entre ses mains ; mais que les idées, que l'Auteur a voulu signifier par ces caractères, n'aient aucun rapport à un Corps organisé, elle ne pouvoit les connoître par la même voie ; & qu'ainsi il falloit qu'elle les tirât de son fonds &c.

Après y avoir pënsé, il me paroît que je puis bien vous acorder qu'en lisant un Livre, l'Ame ne s'en représente que le papier & les caractères ; sans cela il faudroit dire que j'entens aussi bien un *Rabin* qu'un *Auteur François*. Mais l'imagination, à l'occasion de ces caractères, rappelle à l'Ame les *termes* ou les *sons*, dont ces caractères sont les signes arbitraires ou artificiels ; Car quand nous apprenons à lire, on forme le son que ces caractères doivent désigner, l'Ame se représente ce son & ces Caractères en même-tems ; de sorte qu'elle comprend que ces caractères désignent ce son, & que ce son exprime ces caractères.

Maintenant, pour savoir comment l'Ame fait quelle signification elle doit attribuer à ce son, ou à ces caractères, il faudroit examiner avec soin de quelle manière les Enfans apprennent leur Langue, ou comment deux Hommes de différentes Nations peuvent s'ex-  
 pl-

pliquer, sans entendre le langage l'un de l'autre. Il faut bien du tems avant qu'ils y réussissent. Ils emploient des *signes naturels*, qui, sans aucune explication verbale, font naître dans l'Âme de celui à qui on se communique, la notion, ou les pensées qu'on veut qu'il ait. A mesure qu'on emploie ce signe, on prononce le terme qui répond à ce signe; celui qui entend ce son, qui voit en même tems ce signe, & qui sent déjà en lui-même l'idée & la nécessité d'un langage, ou d'un assemblage suffisant de signes artificiels, pour exprimer & faire naître dans une autre Personne les pensées qu'il veut qu'elle ait, comprend facilement que ce son est le signe artificiel de cet être, qu'on lui représente en même-tems par un signe naturel.

Cela est assez facile, quand il ne s'agit que des Êtres Corporels, & de plusieurs actions qui influent directement ou indirectement sur les sens : On montre l'Objet, on en exprime en même-tems le nom; l'Enfant retient l'un & l'autre. Montrez-lui ensuite l'Objet, il en prononcera le nom; dites lui le nom sans lui montrer l'Objet, l'Imagination, par une Loi constante, lui représentera l'Objet qu'il a vû autre-fois, dans le tems qu'il entendoit ce son. Mais peut-être que cette Méthode ne suffit pas pour faire connoître à l'Âme, le sens de chaque mot, ou l'énergie de chaque phrase. Il

y a d'autres moiens encore. Dès qu'on connoit plusieurs mois d'une Langue, il n'est plus si difficile de savoir les autres. Les Enfans, dès qu'ils ont l'idée d'une Langue, s'ils ignorent le terme dont ils ont besoin, en forment sans façon un autre à leur mode, & le répètent si souvent & en tant de différentes manières, qu'aidés par les circonstances, nous dévinons ce qu'ils veulent dire, & nous leur aprenons alors le terme qu'ils ignoroient: De même, quand ils entendent un son dont ils ignorent la signification, ils retiennent ce son, & les autres termes connus qui l'accompagnent, & après avoir entendu prononcer ce son à différentes Personnes, & dans différents Discours, l'imagination leur rappelle toutes ces différentes phrases, & par là ils viennent à bout d'avoir une notion de ce terme, tantôt obscure, tantôt claire, quoique confuse, souvent distincte, & des fois même si exacte, qu'ils pourroient, par cette comparaison de phrases, former la définition de ce terme. La Matière est curieuse & mériteroit qu'on y pensât. Je crois qu'il y a un bon *Traité de Loquela*, qui parlera sans doute à fond de ce sujet. Mr. LE CLERC pourroit bien en avoir touché quelque chose dans son *Ars Critica*; mais je n'ai pas ces Livres. S'il falloit expliquer comment les Langues ont commencé, sans avoir recours à la Révélation, je crois qu'il faudroit com-

commencer par l'Art d'écrire, & cela en Hiéroglyphes; ou bien adopter la méthode que je viens de marquer; ou peut-être aussi en inventer une meilleure, que je ne découvre pas encore.

Je passe à la 2<sup>me</sup>. *Objection*, que je reconois trop solide pour y répondre directement. Je tombe d'accord avec vous, que l'*Harmonie préétablie* ne détruit point, non pas à la vérité le *Pirrhonisme*, mais l'*Idéalisme*, & qu'elle laisse entièrement indécis, si les Corps existent réellement, ou si ce ne sont que des Illusions, & des Phénomènes. S'il y a une Réponse directe à faire à cette ingénieuse *Objection*, c'est celle que vous opposez à l'*Objection* de Mr. le Prof. B. p. 66. de ses *Remarques*, en recourant à l'*Harmonie Universelle*. Mais je crois pouvoir résoudre cette difficulté d'une manière conforme aux pensées de Mr. *VVolf*, sans entrer dans cette discussion. Je le répète, je laisse à votre *Objection* toute la force que vous lui donnez, je ne demande en échange qu'un aveu de votre part; convenez avec moi que si l'*Harmonie préétablie* ne décide pas sur la réalité des Corps, elle ne décide pas sur leur non-existence non plus; en un mot qu'elle ne suppose point l'impossibilité de l'existence réelle des Corps; je ne veux rien de plus. Mr. *VVolf*, pour mettre sa Philosophie à couvert de toutes les objections  
qu'on

qu'on pourroit lui faire, a choisi exprès des principes également reçûs par toutes les Sectes, comme il le fait remarquer lui même dans ses Ouvrages. Il n'a méprisé ni *Athées*, ni *Sceptiques*, ni *Idealistes*. Il fonde sa Philosophie sur ces principes universellement adoptés; il donne des définitions qui s'accordent à tous les différens Systèmes. Définit-il le tems? C'est l'Ordre des successifs: Il laisse à l'*Idealiste* le droit d'y substituer l'Ordre des perceptions successives; Il permet au *Matérialiste* d'y surroger l'Ordre des changemens successifs dans l'Univers: Sa définition n'en est pas moins exacte, ni les conséquences qu'il en déduit moins justes. Définit-il la Vérité? C'est l'ordre des Phénomènes, sans s'embarasser si ces Phénomènes sont réels, ou s'ils ne le sont pas; il lui suffit que l'*Idealiste* les admette. Définit-il DIEU, Une substance qui se représente à la fois tous les Mondes possibles? Il laisse aux *Idealistes* la liberté de sous entendre de Mondes qui n'ont qu'une existence idéale dans l'Ame. Conclut-il de l'existence de l'Univers à l'existence de Dieu? Il accorde encore la même liberté aux *Idealistes*, sans affoiblir par là, la force de sa preuve. En un mot dans tout son *Traité de l'Ame & de Dieu*, il lui suffit de supposer que nôtre Corps est un Phénomène; ce qu'aucun des *Sceptiques* ni des *Idealistes* ne niera. Il n'en prouve la réalité que lors qu'il les a conduit

de



de principes en principes , jusqu'au point de fonder sa Démonstration sur des Propositions qu'ils lui ont eux mêmes acordés. Après ceci vous jugez bien, que quand il le pourroit , ce ne seroit pas par une Hipothèse qu'il prouveroit une Proposition dogma'ique , telle qu'est celle de la réelle existence des Corps.

Je finirois ici ma Lettre , dont la longueur vous aura peut être déjà ennuié, si je pouvois m'empêcher de faire encore deux Remarques sur les Pensées de Mr. le Prof. B. Voici la première. Il paroît qu'au sujet de la 4.<sup>ne</sup>. Erreur capitale p. 72. de ses Remarques, il entre fort dans les sentimens du Professeur de *Hall*, cependant il n'y a rien de plus déraisonnable que l'imputation qu'il lui plait de faire à Mr. *Wolff*. Le Professeur de *Marpourg* avoit dit, en parlant des preuves qu'on emploie ordinairement pour prouver la Divinité, qu'il y avoit remarqué diférens défauts, dont il fit l'enumération : Au nombre de ces preuves défectueuses, il mit celles où on admet, sans démonstration, des propositions qui peuvent être révoquées en doute, & dont la preuve seroit plus difficile, que celle de l'existence de Dieu même. Pour donner un exemple de cette sorte de preuves défectueuses, il cite ceux qui suposent que le Genre humain ou même le Monde a eu un comencement. Il dit que l'une & l'autre de ces propositions ne peuvent point être admises sans

D

preuves

preuves, qu'elles ne seront cependant démontrées que difficilement, & qu'elles n'ont même jamais été démontrées publiquement par la Raïson. Que voit on là de si grave & qui mérite qu'on crie à l'Hérétique? Fera-t'on un crime à Mr. *Wolff* de ce qu'il n'a pû trouver cette Démonstration, & de ce qu'elle lui paroît difficile? Il a plus d'une fois prié Mr. *Lange* de la lui communiquer. Pourquoi se récrier sur ce *dificulter* & refuser cependant de franchir cette difficulté? Que Mr. *Lange* produise sa Démonstration en public & Mr. *Wolff* reconnoitra, que ce qui lui paroît difficile ne l'est pas au Professeur de *Hall*. Mais je crains fort qu'il n'y parvienne pas par l'*aspect des Montagnes & des Vallées*, ni par la *nouveauté des Arts*, encore moins par celle des *Sciences*; car supposé, ce que je crois affés difficile, qu'on en pût démontrer que l'état présent de la Terre a eû un comencement, je ne vois pas comment on en pourroit légitimement conclure qu'elle a comencé en tout sens, & par raport à tous les états précédens possibles qu'elle a pû avoir. Il est plus difficile encore de comprendre par quelle induction on voudroit tirer de cette Démonstration, à l'égard de nôtre seule Terre, une conséquence pour tout le reste du Monde où elle fait une si petite figure. Mr. le Prof. B. promet encore une forte preuve qui rend sensible le comencement du Monde, mais je n'ai pû la decouvrir. Ma

Ma 2eme Remarque roule sur la 5eme. Erreur prétendue. On y accuse Mr. *Wolff* de ne vouloir pas reconnoître pour solides des preuves de l'Existence de DIEU, qu'il trouve foibles & peu concluantes. Mais encore un coup, pourquoi crier à l'Athée, comme a fait jusqu'ici Mr. *Lange*? Que ne prend-il la peine de résoudre les difficultés qui empêchent Mr. *Wolff* d'admettre ces preuves? Je ne conçois pas, n'en déplaise à Mr. B., comment le procédé de Mr. *Wolff* peut fortifier l'Atheïsme, mais je conçois bien que le procédé opposé pourroit produire cet effet. Si les Objections de Mr. *Wolff* contre ces preuves sont solides; pourquoi n'oseroit-il les rejeter? L'Atheïsme en deviendra t'il plus fort, de ce qu'on ne lui opposera plus des preuves foibles & insuffisantes? Si au contraire les Objections de Mr. *Wolff* ne détruisent pas la validité de ces preuves, qu'y a t'il de plus facile que d'y répondre, de le convaincre, & de le réfuter? L'Athée n'en deviendra pas plus fort, il n'y aura qu'à tourner contre lui les mêmes Armes dont on aura combattu Mr. *Wolff*. Mais, d'un autre côté, employer des preuves peu concluantes & douteuses, dans le tems qu'il en est d'incontestables, les soutenir par l'Autorité, plutôt que par le raisonnement, rendre odieux ceux qui en découvrent le foible, les persécuter au lieu de répondre à leurs difficultés; c'est là à mon

sens un procédé qui fortifie l'Athée dans la pensée où il est, qu'on ne lui sauroit prouver l'existence d'un DIEU. Mais après tout Mr. *Wolff* ne rejette pas entièrement les preuves que Mr. *Lange* cite dans sa 5<sup>eme</sup>. Erreur ; il dit simplement qu'elles sont exposées à des difficultés. Il indique ces difficultés, c'est à ceux qui protègent ces preuves à les lever d'une manière satisfaisante. A l'Argument tiré de la structure du Monde, Mr. *Wolff*, oppose que l'induction prouve à la vérité que tout Ouvrage de l'Art suppose un Ouvrier, mais il croit qu'on ne peut pas étendre cette induction aux Ouvrages de la Nature, sans une nouvelle démonstration.

Il en est de même de la preuve tirée de l'Ordre de l'Univers. Il convient que tout Ordre contingent suppose un Auteur de cet ordre ; mais il demande par quelle conséquence on tire la même conclusion, lors qu'il s'agit d'un ordre nécessaire.

La preuve tirée de la fin & du but de l'Univers paroît avoir plus de solidité ; Mr *Wolff* croit cependant qu'elle suppose ce qui n'est pas encore démontré, savoir que l'Univers a un but & une fin : Ceux qui admettent cet Argument ne peuvent pas refuser d'en prouver les prémisses ; ils doivent sur tout éviter de tomber dans un Cercle vicieux en les démontrant.

Enfin on objecte contre la preuve tirée du  
sen-

sentiment de la Conscience, qu'il peut avoir sa source dans les préjugés de l'Enfance, nourris par l'Education; Mr. *Wolff* attend à admettre cette preuve qu'on ait démontré la fausseté de cette Objection.

Enfin ce qui justifie entièrement Mr. *Wolff*, c'est que s'il rejette les preuves peu solides que l'on allègue ordinairement pour établir l'Existence d'un Dieu, il en apporte lui-même une incontestable, bâtie suivant les Règles rigides des bonnes Démonstrations. Je veux parler de celle qu'il tire de la Contingence du Monde.

Je m'aperçois que le plaisir que je trouve à vous écrire me fait oublier que ma Lettre devient trop longue. Il faut finir, aussi bien crois je vous avoir marqué tout ce que ma Mémoire & mes petites Remarques m'ont fourni sur cette Matière. Ceux qui ont plus de subsides s'en aquiteront mieux sans doute, & peut être verrons nous dans les *Mercur*es suivans des Réponses plus solides à vos difficultés. J'ai l'honneur d'être &c.

MONSIEUR,

*Courtelari* le 17.  
Novembre 1737.

Votre très humble & très  
obeissant Serviteur

N. BEGUELIN.



# DISCOURS

## *Sur le Renouvellement de l'Année.*

..... Non omnibus annis  
Omnia conveniunt, res prius apta nocet.

CORNELIUS GALLUS

Les mêmes choses ne conviennent pas en tout tems : Ce  
qui étoit propre à un Age, nuit souvent à l'autre.

**L**A Vie n'a, à parler exactement, que deux Périodes; son commencement & sa fin : Mais il y a diverses Epoques intermédiaires qui la divisent, pour ainsi dire, en plusieurs parties; Parties liées & pourtant distinctes; sans qu'il soit facile de déterminer précisément où elles commencent & où elles aboutissent. A l'âge de la foiblesse succède celui de plaisirs. Ceux ci cèdent insensiblement la place à des occupations plus sérieuses, que l'on ne quitte d'ordinaire qu'avec les forces nécessaires pour les remplir. Alors on est averti de son dernier terme par leur décadence : L'Esprit baisse avec le Corps, & perd bien tôt le peu d'activité qui lui restoit. L'Ame soupire après

après un repos qui n'est dans le fond qu'acablement; & quoi qu'elle soit alors de peu d'utilité dans le Monde, & souvent à charge à elle même, elle ne peut, ni voir sans regret sa vigueur passée, ni envisager qu'en tremblant le nouvel état qui doit la lui rendre.

Voilà la Peinture des principales Epoques de la Vie. La Nature les a formées, sans en marquer précisément les limites. C'est au bon-sens de chacun à les fixer, & si la Nature étoit écoutée, les bienséances de chaque Age seroient mieux remplies. Plus ces transitions de l'un à l'autre sont délicates & imperceptibles, plus il y a de mérite à les bien sentir. *L'Enfance, la Jeunesse, l'Age viril, & la Vieillesse* ne sont pas des Epoques chimériques, quoique chacun de ces intervalles n'ait pas toujours la même durée. On le sent par les divers goûts qui se succèdent; mais à tout prendre on les découvre mieux chés les autres que chés soi. Ceux pour qui le bel âge est passé sont presque toujours les derniers qui s'en aperçoivent. *Soutenir jeunesse* est une phrase fort à la mode. Souvent la Jeunesse est évanouie qu'on croit la retenir encore par la belle humeur & par les plaisirs. Une Femme conviendra que les fleurs du Printems ne naissent pas en Automne; mais elle n'admettra pas la conséquence. Il y a des Visages plus heu-

reux, que nos Parterres; comme il y a des Pais où règne un éternel Printems. C'est ainsi que l'on croit pouvoir éluder sa destinée. On convient cependant de cette vérité en Thèse générale. On sent que le badinage naïf sied bien à l'Enfance, comme l'enjouement à la Jeunesse. On pardonne à l'un de prendre un peu trop sur l'autre; & l'on est d'autant plus charmé de voir durer peu l'humeur bouillante de ces divers âges. L'on donne toute son estime à l'Homme fait, qui s'occupe d'une manière sensée, & l'on sent à merveille le ridicule de celui qui, dans cet âge, se pique du feu du Jeune Homme, ou qui badine comme un Enfant. La sagesse, la prudence, la discrétion & le choix sont assignés comme le partage de l'âge mur, & l'on ne voit jamais sans mépris, ni l'Homme fait sans conduite, ni le Vieillard qui oublie la décence & la gravité de son Caractère.

*Exultat levitate puer; gravitate Senectus.*

Ce sont là comme les divers Actes d'une même Pièce. La variété doit s'y trouver, non le contraste. Chaque Scène doit tendre à développer son sujet & à perfectionner son but, à mesure qu'elle approche du dénouement. Dans la succession des divers âges, c'est toujours un renversement de l'Ordre que de voir  
l'un



Pun empieter sur les droits & les bienséances de l'autre. Il n'est pas naturel que l'Enfant ait les passions aussi vives & aussi impérieuses que le Jeune Homme. Celui ci peut encore s'excuser sur la violence du temperament. Dès lors, à mesure qu'il avance en âge, le Jugement qu'on en porte devient plus sévère. Le Jeune Homme tout à fait Enfant passera pour étourdi & pour léger ; l'Homme fait, trop long-tems Jeune Homme, s'atirera le soubçon de libertinage ; & l'on regardera le Vieillard trop dissipé comme un fruit qui n'a jamais pû meurir. Ce sont là des Athlètes qui rebrouffent dans la Carriere, ou des Voïageurs qui, au lieu de tendre vers le gîte, s'amusest le long du chemin à cueuillir des Fleurs. La Nature ne nous donne point de pareils exemples : Les Plantes croissent toûjours jusques à leur perfection, & nous donnent châque Année une plus grande abondance de Fruits. Les Astres ne retrogradent pas dans leurs cours ; Dès que l'Aurore nous a fait voir le Soleil dans son berceau nous voions croitre sa chaleur & sa lumière jusques à ce qu'arrivé à son déclin, il se couche avec une Majesté qui nous laisse dans l'admiration.

L'Homme imiteroit ce glorieux Astre, s'il soutenoit son activité aussi long-tems que durent ses forces ; si sa course, toûjours  
utile

utile, ofroit fans' cefse de nouveaux progrès. S'il la dirigeoit & la terminoit de cette forte, pourroit-on imaginer de Carrière plus dignement & plus glorieufement remplie ?

Il ne femble pas qu'il dût être befoin d'Eloquence pour porter l'Homme à former un fi beau plan ; moins encore pour lui perfuader la néceffité de faire attention aux divers Périodes de fa Vie , puisque s'il n'y prend pas garde pour s'y conduire avec fageffe, d'autres y prendront garde pour relever fes égaremens. L'un le fera d'une façon vive & fatirique, l'autre d'une façon plus férieufe & plus morale.

Voilà le prémier ufage qu'il femble qu'on devroit tirer de ces Renouvellemens d'Années. Comme on n'oferoit dire à une Femme : Vous n'êtes plus belle, foies du moins raifonnable ; vous n'êtes plus jeune, ne vous piqués plus de plaire : On n'oferoit non plus dire à un Homme, vous passés le terme de la Jeunefse, vivés en Homme raffis ; ocupés vous en Homme fait ; faites vous des plaifirs que la Raifon avoue ; proposés vous un but digne d'elle.

Mais chaque Année, qui s'écoule, femble tenir ce langage. Elle ne nous dira pas : Vous êtes parvenu au moment où le Badinage, le Jeu, la Coquetterie ne conviennent plus. Mais elle nous dira : Il y a tant de tems que  
vous

vous étiez jeune, vous pourriez bientôt cesser de l'être : Jugés en par vos pareils que vous convenés qui ne le sont plus. Que vous semble de tels qui sont encore les Damoiseaux, ou de telles qui étalent encore leurs agrémens suranés avec confiance ? Voici le ridicule & le contraste de ce Vieillard, qui croit nous depaiser sur ses Années, par des vivacités à contretems. C'est ainsi que le côté plaisant se présente, sans effort, à ceux qui n'ont point d'intèret à le déguiser, & que les Années, à mesure qu'elles se succèdent, nous reveillent sur cet oubli fatal de nous mêmes.

Ne nous atendons point à voir jamais vivre bien, ni même raisonnablement ceux qui vivent par habitude, & pour ainsi dire tout d'une pièce ; ceux qui ne considèrent pas de tems en tems les diverses Scènes de l'Acte, pour donner à chacune les bienséances qui en font les gr ces.

Il faut regarder, tantôt en arrière pour s'instruire, tantôt en avant pour se corriger ; & si l'Histoire de la Vie des autres Hommes nous donne mille Leçons importantes, pourquoy ne saurions nous tirer aucun avantage de la considération attentive de la nôtre propre ? Si elle est moins fertile en événemens, elle ne seroit pas cependant moins féconde en instructions : Ce que nous avons fait, ce qui nous est arrivé, le bon ou mauvais succès  
de

de nos projets & de nos démarches nous frappe d'une manière bien plus vive.

Il faut s'acoutumer à sentir le prix du tems qui s'écoule; le regret de celui que l'on perd en mille façons différentes; le plaisir qui accompagne celui qu'on emploie.

Il faut voir, tantôt ce qui retarde nos progrès, tantôt ce qui en hâte l'accroissement. C'est en repassant sur ce tems si vite écoulé, que l'on reprend haleine sur celui qui reste à passer encore; que l'on retrouve la trace qu'on avoit perdue, ou que l'on abandonne celle où l'on étoit entré par mégarde. On y voit des expériences bonnes & mauvaises; des secours souvent négligés; un but qu'on découvre faux ou mal rempli; des obstacles qu'on redoutoit peu, & qui tout à coup paroissent grands; des écueils sur lesquels on ouvre un peu tard les yeux, & contre lesquels on alloit briser. C'est par ces vues fréquentes d'Année en Année, qu'on se redresse soi-même, avant que d'avoir pris tout à fait un pli que l'on ne pourroit plus redresser.

C'est la justesse du calcul qui fait l'habile Homme & qui perfectionne le sage Oeconome. C'est aussi la fréquence du calcul, avec soi-même, qui fait & qui perfectionne l'Homme vertueux. Imaginons ce que seroit un Jeune Homme qui seroit seulement deux ou trois ans de suite cette revue salutaire. Considérons

dérons un Homme sage qui dès sa Jeunesse auroit fait affidûment de telles Observations : Ne croirions nous pas qu'il dût bientôt devenir parfait ? N'en doutons pas un instant ; les progrès étonnans que nous avons vû faire de nos jours à la Phisique , par ces Observations journalières , nous les verrions de même avec admiration dans la Morale & dans la Conduite.

Suposons une République dans le goût de celle de *Platon*, ou de l'*Utopie de Thomas Morus*, dont les Magistrats tiendroient une fois chaque Année les grands Jours , où l'on examineroit de près & avec une entière impartialité l'état, la conduite & les progrès de chaque Individu ; où l'on assigneroit à chacun des Eloges & des récompenses , à proportion de ce qu'il seroit devenu plus honnête Homme, meilleur Citoyen, plus zélé & plus utile à sa Patrie ; où l'on flétriroit par divers degrés de honte ceux que le Vice ou la Mollesse auroient perverti. Que ne produiroit pas un tel Examen ? Chacun devoit faire pour lui même la fonction d'une telle Magistrature. La Conscience en seroit le Juge, les Remors en seroient les peines, & la Joie modeste en seroit le prix.

Le plus bel âge de nôtre vie s'envole avec une vitesse inconcevable, & tandis que nous le consumons nous mêmes en de vains amusemens

semeris

sement tandis, comé le dit *Juvenal* (1) que nous cueillons des fleurs, que nous nous livrons à la joie des Festins ou aux plaisirs de l'Amour, la Vieillesse vient à l'improviste, & nous surprend dans cette molle nonchalance. Ces plaisirs sont souvent les préludes de la Mort, *Hæc sunt primitiæ mortis*. Et quels préludes pour une affaire si sérieuse! Les PETRONES & les CHAULIEU ne pouvoient ils semer de plus belles Fleurs sur leur Tombeau, que celles de la Volupté?

Le Voluptueux devoit soupiner après le néant, comme l'Homme raisonnable soupire après l'immortalité.

*Le tens* [dit PLINE LE JEUNE,] (2) est bien peu de chose pour nous, Si nous ne l'emploions en bonnes actions..... si nous ne devons pas jouir d'une longue Vie, laissons du moins après nous quelque chose qui témoigne que nous avons bien vécu. Que sera-ce que nôtre Vie si nous ne laissons après nous que nôtre nom, ou le bruit de nos plaisirs? A quelque âge que nous soions,

( 1 ) ----- Festinat enim decurrere velox  
Flosculus, angustæ, miseraque brevissima vitæ  
Portio : Dum bibimus, dum ferta unguenta, puellas  
Poscimus, obrepit non intellecta senectus.

J U V E N. Sat- IX.

( 2 ) Quicquid est temporis futilis & caduci, si non datur  
actis..... quatenus nobis denegatur dici vivere,  
Relinquamus aliquid quò nos vixisse testemur.

P L I N. Lib. III. Ep. 71

soions, l'Année qui vient de finir, nous donne lieu de penser à l'emploi de toutes les autres. Qu'avons nous fait de cette Année qui n'est plus, & de ce tems qu'il n'est pas en nôtre pouvoir de rappeler ? Comment emploierons nous celle qui va suivre ? Si nous avons mal rempli la précédente, nous préparerons nous la même honte ? Sommes nous plus heureux, l'un pour avoir donné toute son industrie à briller, l'autre pour avoir sacrifié au Jeu le plus pur de son bien, & les plus beaux momens de sa Vie ? Les plaisirs de la Table ont ils affermi nôtre santé ? Nos amusemens, en général, ne nous laissent ils point de regrets ? Si cela est, suivons cette aimable route, & semons y toujours ces fleurs vives qui nous charment. Mais avant que de prendre un tel parti, examinons bien si nôtre innocence n'en est point altérée ; si nôtre goût est si pur, qu'il ne prenne rien sur nos devoirs ; si nôtre satisfaction n'est point trop courte, ou mêlée d'amertumes ; si elle n'est point le fruit de l'illusion, l'effet de l'ivresse de l'Âme, ou la cause de ses remors.

Que si nous ne portons qu'un œil mal assuré sur nos plaisirs ; si nous n'osons en soutenir la pensée ; si nous sommes forcés de nous étourdir, en les goutant ; si nous doutons de leur innocence ; & s'ils ne nous en reste aucun avantage qui puisse nous suivre  
dans

dans l'autre Vie ; renonçons y pour jamais, & courons en chercher d'autres qui laissent après eux des fruits durables, des espérances immortelles, & une trace de lumière qui nous réjouisse.

S. D. C.



## LE SPECTATEUR SUISSE

A U X

## JOURNALISTES

MESSIEURS,

**I**L y auroit de l'indiscrétion à occuper tous les Mois dans votre Journal une place qui peut être infiniment mieux remplie, que par mes Discours : Malgré cela, j'aurois peut être abusé de la complaisance que vous avez de m'imprimer, sans une Maladie, dont les suites ne me permettront pas de m'appliquer de quelque tems. Si Dieu me fait la grace de pouvoir rétablir ma santé, je continuerai avec plaisir un Ouvrage, pour lequel les Matériaux ne me manquent point, supposé que le Public ne désapprouve pas mes foibles efforts. J'attendrai son jugement & ses avis, avant que de recommencer, & j'en profiterai



profiterai avec docilité, pourvû que ceux, qui voudront bien m'en instruire, recueillent fidèlement les suffrages & sachent distinguer ceux qui prononcent avec discernement & avec équité, de ceux qui pourroient juger avec trop de malignité, ou avec trop de complaisance. Je dirai sur mon Ouvrage à peu près ce que le Père BOUHOURS disoit à BUS-SI sur l'Histoire d'Abuffon : Assez de gens m'en disent du bien, mais je me défie de la sincérité de ceux à qui j'ai confié mon secret, & du bon goût des autres; & je ne ferai point sûr de mon fait, que le Public n'ait décidé. Je ne prétens pas escroquer son approbation, car j'aime encore mieux une Critique sincère que de fausses louanges. Recevez donc, s'il vous plait, *Messieurs*, tout ce qu'on pourra vous écrire sur mon sujet, & aiez la bonté de me le communiquer, afin que je puisse me régler là dessus. J'ai l'honneur d'être avec autant d'estime que de reconnaissance.

M E S S I E U R S ,

*Votre très humble & très  
obeïssant Serviteur*

LE SPECTATEUR SUISSE

E                      N o u s

**N**ous prenons un vif intérêt à l'indisposition du Savant Auteur du *Spectateur Suisse* : Elle prive ce Mois ci nos Lecteurs , du plaisir que leur causent ses utiles & agréables Discours. Mais nous espérons que suivant leurs Vœux & les nôtres , il sera en état de donner dans peu la continuation d'un Ouvrage , qui a l'approbation des Connoisseurs les plus délicats , & qui fait beaucoup d'honneur à notre Journal. Nous lui demandons la grace, des que sa santé le lui permettra, de satisfaire notre impatience , en nous envoyant les Discours qu'il a la bonté de nous promettre : Nous en ferons usage chaque Mois ; & suivant les desirs de ce Savant Anonyme , nous insérerons aussi les Pièces qui nous parviendront , pour ou contre ses Discours , moyennant qu'elles soient intéressantes , instructives , & dignes de la curiosité du Public.





# LA CALOMNIE

DES

PLAIDEURS

O D E.

**V**ous que le Monde entier révére,  
Fille du Ciel, Grande THEMIS,

Abordant vôtre Sanctuaire,  
D'une sainte horreur, je frémis!  
Que vôtre Temple est vénérable!  
C'est un Azile inviolable,  
Vous l'ouvrez à tous les Mortels,  
Et la puissance, & la foiblesse,  
Et l'indigence, & la richesse,  
Tout est égal à vos Autels.

L'équilibre de la Balance ;  
Le Bandeau, le Glaive tranchant,  
Chament la timide innocence,  
Troublent l'Injuste & le Méchant.  
L'Intégrité, premier Ministre,  
Sous vos auspices administre,  
Constamment à chacun le sien.  
La Raison lumineuse & pure,  
Habile à sonder l'imposture,  
Est son infailible soutien.

## 68 JOURNAL HELVÉTIQUE

Vous leur donnés encor pour Guide,  
Dans leur délibération,  
La Loi, qui fais tenir en bride,  
Le Caprice & l'Opinion.  
Vous l'érigés en Souveraine :  
Exemte d'amour & de haine,  
Dans ses respectables Arrêts,  
Elle est sans yeux pour la Personne,  
C'est sur le Droit seul qu'elle ordonne,  
Et tout fléchit sous ses Décrets.

Mais qu'entens je ? Quel Monstre horrible,  
Me fait ouïr tes hurlemens !  
En cent replis son Corps flexible,  
Fait voir d'étranges mouvemens.  
Ah ! c'est l'inférieure Chicane,  
La Fraude anime son organe,  
Son oeil trahit sa passion.  
Que de formes ! C'est un Prothée,  
Sa langue aigüe est affectée,  
A l'erreur, à l'illusion.

Juge arme toi de défiance,  
Contre un subtil Déclamateur,  
Ne souffre pas que ta prudence,  
Soit la dupe d'un vil Rhéteur,  
S'il cite quelque Arrêt suprême,  
Que le Bon-Sens dicta lui même,  
Comment veut-il l'interpréter !  
Sous tes yeux tordre à cet usage,  
Une Loi si claire & si sage,  
C'est trop hardiment t'insulter.

En vain, Souverains éditables,  
 Vos soins paternels ont dicté,  
 Tous ces Edits inestimables,  
 Pour dompter la cupidité ;  
 Le Déguisement, l'Artifice,  
 La Fraude, la basse Avarice,  
 S'éforcent à les éluder ;  
 Même contre les Loix Divines,  
 L'Erreur, à force de machines,  
 Croit être en droit de décider,

Malheur fréquent ! Tel qui propose,  
 En vrai Caton le droit d'autrui,  
 Aveugle dans sa propre Cause,  
 Veut vous aveugler avec lui.  
 Osez vous penser qu'il se trompe à  
 N'espères point qu'il interrompe,  
 L'accès de ses noirs préjugés.  
 Cet Homme, qui passoit pour sage,  
 Se gonfle d'une indigne rage,  
 Ses Droits sont vendus, non jugés.

Mais en vain, jusques au blasphème,\*  
 Il pousse de funestes cris,  
 Sur lui retombe l'Anathème,  
 Qu'il implore, des noirs Esprits.  
 Oui Juges, que sa Calomnie,  
 Veut livrer à l'ignominie,  
 Méprisés ce lâche attentat ;  
 Votre probité reconnüe,  
 Par votre noble retenüe,  
 Ne perdra rien de son éclat.

\* L'Auteur fait allusion à des Calomnies, accompagnées d'imprécations blasphématoires, qu'on avoit répandues contre des Juges très intègres.

Dans les sentiers de la Justice ,  
 Marchez d'un pas toujours constant ,  
 Préservés vous du précipice ,  
 D'où l'interêt est peu distant .  
 Si dans cette rude Carrière ,  
 Quelque fois manque la lumière ,  
 C'est le sort de l'humanité ;  
 Mais qu'au moins des mains toujours nettes ,  
 Dans vos Œuvres les plus secrètes ,  
 Fondent vôtre tranquillité .

Quoi ! parce que de mon idée ,  
 Un Collègue s'est écarté ,  
 Mon Ame d'Orgueil possédée ,  
 Ataquera sa probité !  
 Loin de moi , Vice intolérable ,  
 Présomtion inséciable ,  
 Mon Cœur n'est point formé pour toi ;  
 Mais dans une humble défiance ,  
 Je respecte ma Conscience ,  
 Et dans autrui la bonne Foi .

L'Esprit du Magistrat inique ,  
 Nourrit de sinistres soupçons :  
 Suivant lui , tout Homme est oblique ;  
 La Vertu consiste en façons .  
 Sa scélérate expérience ,  
 Lui suggère avec impudence ,  
 Qu'un autre fuit le même train :  
 Il croit que le seul Imbécile ,  
 Préfère l'honnête à l'utile ,  
 Et qu'il n'est point de honteux gain .

Atrocité plus éfroiable !

J'entens un Plaideur éfréné,  
Charger d'un Crime abominable,  
L'Homme droit, qui l'a condamné,  
Il fait dans le fond de son Ame,  
Que c'est une imposture infame;  
N'importe: Outré de desespoir,  
Frapons, dit il, si le coup glisse,  
Peut être la noire Malice,  
Enfin saura s'en prévaloir.

C'est ainsi qu'un lâche, un perfide,  
Qui voit sa proie s'échaper,  
A la Vengeance qui le guide,  
Immole ceux qu'il croit fraper.  
Faut-il que l'humaine Nature,  
A cèt excès se défigure,  
Vaincüe par la passion!  
Mais par un fort trop déplorable,  
De quel Crime n'est point capable,  
L'Interêt ou l'Ambition?

Ah! je te sens, Divine ASTREE,  
Pénètrer le fond de mon Cœur;  
La fureur la plus déclarée,  
Ne peut alterer mon bonheur.  
O! vous qu'un Ver rongean consume,  
Je bénis l'heureuse amertume,  
Dont vos Cœurs se trouvent saisis.  
Qu'elle enfante la repentance,  
Remède unique à la vengeance,  
Que vous prépare NEMESIS.



**P O U R**  
**MONSIEUR LE BARON**  
**DE BEZUC,**  
**NOUVEAU GOUVERNEUR**  
**DE NEUCHÂTEL**  
**R O N D E A U X**

**C**hacon le dit, ainsi que le Mercure,  
 Ce nouveau Chef est d'aimable encolure;  
 Son air ouvert, poli, franc, gracieux,  
 Gagne les Cœurs, en contentant les yeux;  
 Tout est en lui du plus heureux augure.

Je voudrois bien savoir quelle peinture,  
 On lui faisoit de toute nôtre allure;  
 Car quelque part on nous rend odieux  
 Chacun le dit.

Ses Dévanciers eurent telle Avanture  
 On leur disoit, „ Cette Gent, par Nature,  
 „ A le Cœur faux, malin, féditieux:  
 Jugeans, depuis, ces traits calomnieux,  
 Bien tôt pour nous, leur Amitié fut pure,  
 Chacun le dit.







**D**E bon alloi, que dans nôtre Patrie,  
 Toute Ame soit, seroit forfant cris  
 De l'assurer : Ce trait ne vaudroit rien ;  
 Mais le Pais où tout est gens de bien,  
 N'est nulle part, sinon en rêverie.

Voir dans les Cœurs seroit fine industrie ;  
 Tel qu'on croit franc n'est que matoiserie ;  
 Il n'est Judas qui ne jure le sien  
 De bon alloi.

Nôtre BEZUC, soit dit sans flaterie,  
 Démasquera la Charlatanerie ;  
 Cœurs auront beau s'orner d'un faux maintien,  
 Il a bon nez, il les sentira bien,  
 Et tout son choix sera, je le parie,  
 De bon alloi.

*A Neuchâtel, par Mr. C.*



E P I T A P H E.

**C**I git qui pendant sa Jeunesse,  
 Mit si bien à profit son tems,  
 Qu'on le vit mourir de vieillesse  
 A l'age de moins de trente ans.

CON.



CONTINUATION de l'Histoire Chinoise ,  
commencée dans le Journal de Novembre pag.  
104.

En pratiquant la Vertu , on illustre sa Famille.

Pendant que toutes les Aventures , dont on a fait mention , arivoient à *Liu le Diamant* , *Ouang* , sa vertueuse Epouse , étoit dans la désolation. Une infinité de raisons la portoient à ne pas croire que son Mari fut mort ; mais *Liu le Trésor* , qui par là , devenoit le Chef de la Maison , l'en assura si positivement , qu'elle se laissa enfin persuader , & elle prit le grand deuil.

*Liu le Trésor* avoit un mauvais Cœur ; il étoit capable des Actions les plus indignes. Je n'en doute plus , dit il , mon Frere aîné est mort ; & je suis le Maître. Son Epouse est jeune & bien-faite ; ses Parens sont éloignés , & elle ne peut implorer leur secours. Il faut que je la contraigne de se remarier incessamment ; il m'en reviendra de l'Argent.

Il communiqua son dessein à *Yang* sa Femme , & lui ordonna de mettre en œuvre une habile Entremetteuse de Mariages. *Ouang* rejeta bien loin toutes les propositions qui lui furent faites : Elle protesta qu'elle vouloit  
de-

demeurer Veuve, & honorer, par sa Viduité, la mémoire de son cher Epoux. *Liu la Perle*, son autre Beau-Frère, l'afermissoit dans cette résolution; ainsi tous les artifices que l'on employa n'eurent aucun succès. Et comme il lui venoit de tems en tems dans l'Esprit, qu'il n'étoit pas sûr que son Mari fut mort, elle résolut de s'en éclaircir. C'est ce qui la détermina à prier *Liu la Perle* de se transporter dans la Province de *Chan-fi*, pour s'informer si effectivement elle avoit eu le malheur de perdre son Mari; & en ce cas, pour lui en apoter les précieux restes.

*Liu le Trésor* après l'éloignement de son Cadet, devint plus ardent dans ses poursuites. Il s'étoit acharné au Jeu depuis quelques jours, & il y avoit été si malheureux, qu'il ne savoit où trouver de l'Argent pour avoir sa revanche. Dans l'embaras où il se trouvoit, il rencontra un Marchand du *Kiang-fi*, qui avoit perdu sa Femme, & qui en cherchoit une autre. *Liu le Trésor* saisit l'occasion, & lui proposa sa Belle-Sœur. Le Marchand accepte la proposition, après avoir pris la précaution de s'informer secrettement, si la Personne qu'on lui proposoit étoit jeune & bien-faite. Dès qu'il en fut assuré, il livra *Trente Taels*, pour conclure le Marché.

*Liu le Trésor*, aiant reçu cette somme, dit au Marchand. Je dois vous avertir, que ma  
Belle-

Belle-Sœur est fière , hautaine & extrêmement formaliste : Elle fera bien des difficultés quand il s'agira de quitter la Maison , & vous aurez beaucoup de peine à l'y résoudre. Voici donc ce que vous devez faire : Ce soir , à l'entrée de la nuit , aiés une Chaise , ornée selon la coutume , & de bons Porteurs ; venez à petit bruit , & présentés vous à nôtre Porte. La Dame qui paroitra , avec une Coefure de Deuil , c'est ma Belle-Sœur ; ne lui dites mot , & n'écoutez point ce qu'elle voudroit vous dire ; mais saisissez là tout à coup ; mettez là dans la Chaise , pour la conduire sur vôtre Barque , & mettez à la Voile. Cet expédient plût fort au Marchand , & l'exécution lui parût aisée.

*Liu le Trésor* , étant retourné à la Maison , fût se contrefaire en présence de sa Belle-Sœur , pour qu'elle ne présentit rien du projet qu'il avoit formé ; mais dès qu'elle se fut retirée il en fit confidence à sa Femme ; & en désignant la belle *Ouang* par un geste méprisant : Il faut , dit-il , que cette Marchandise à deux pieds sorte cette nuit de nôtre Maison. C'est de quoi je me mets peu en peine ; je ne veux pas cependant me trouver à cette Scène , & je vais sortir pour quelques momens. Vers l'entrée de la nuit , des gens bien accompagnés viendront à nôtre Porte , & l'enleveront dans une Chaise bien fermée.

Il alloit poursuivre, lors qu'il fut tout à coup arrêté par le bruit qu'il entendit. C'étoit sa Belle-sœur, qui passoit près de la Fenêtre de la Chambre. *Liu le Trésor* se hâta alors de fortir par une autre porte, & la précipitation avec laquelle il se retira ne lui permit pas d'ajouter toutes les circonstances de l'enlèvement, & sur tout la marque de la Coëfure de Deuil, à laquelle on devoit reconnoître la Dame *Ouang*. Ce qui arriva sans doute par une Providence toute particulière du Ciel.

*Ouang* s'aperçut aisément, que le bruit qu'elle avoit fait, près de la fenêtre, avoit obligé *Liu le Trésor* à rompre brusquement la conversation; mais elle en avoit assez entendu, pour ne pouvoir douter des mauvaises intentions de son Beaufrère. Elle entre dans la Chambre, & s'approchant de *Tang sang*, lui déclare ses inquiétudes. Ma chère Sœur, lui dit-elle, vous voies une Veuve infortunée, qui vous est liée par les nœuds les plus étroits d'une amitié qui fut toujourns très sincère : C'est par cette amitié que je vous conjure de m'avoüer franchement si mon Beau-Frère persiste encore à vouloir me forcer à un Mariage qui tourneroit à ma confusion.

A cette demande *Tang* parut d'abord interdite & rougit; mais ensuite, prenant une contenance plus assurée : A quoi pensés vous,

Sœur, lui dit-elle, & quelles imaginations vous mettés vous dans l'Esprit ? S'il étoit question de vous remarier, croiés vous qu'on y fut fort embarrassé ? Hé ! à quoi bon se jeter soi même à l'eau, avant que la Barque soit prête à faire naufrage ?

Dès que la Dame *Ouang* eut entendu ce Proverbe, tiré de la Barque, elle comprit encore mieux le sens de l'entretien secret de son Beau-Frère. Elle éclata en plaintes & en soupirs ; & se livrant à toute sa douleur, elle se renferme dans sa Chambre, où elle pleure, elle gémit, elle se lamente. Que je suis malheureuse ! s'ecrie-t-elle ; je ne sai ce qu'est devenu mon Mari ; *Liu la Perle*, mon Beau-frère & mon Ami, sur qui je pouvois compter, est en Voïage ; mon Père, ma Mère, mes Parens sont éloignés de ce Pais ; si cette Affaire se précipite, comment pourrai-je leur en donner avis ? Je n'ai aucun secours à attendre de nos Voisins, *Liu le Trésor* s'est rendu redoutable à tout le Quartier, & l'on sait qu'il est capable des plus grandes noirceurs. Infortunée que je suis ! je ne saurois échaper à ses pièges ; si je n'y tombe pas aujourd'hui, ce sera demain, ou dans fort peu de tems. Tout bien bien considéré, finissons cette trop pénible vie, mourons une bonne fois, cela vaut mieux que de souffrir mille & mille morts ; & qu'est ce que ma vie, sinon une mort continuelle ?

Les agitations de cette infortunée Dame durèrent jusques au soir, & après bien des Réflexions, elle se confirma dans la résolution de mourir plutôt que de tomber entre les mains de ses Ravisseurs. Aussi tôt que le Ciel disparut de l'Horison, & qu'une nuit obscure prit sa place, elle s'enferme sans lumière dans sa Chambre, & s'ecrie : *Suprême TIEN*, vengez moi, protégez moi ! Ses inquiétudes & sa désolation étoient si grande, quelle jette sa Coefure, s'arrache les Cheveux, & succombant à la plus vive douleur, elle tombe évanouie fort rudement sur le Plancher. Le bruit de cette chute fit acourir la Dame *Tang*, & trouvant la Porte barricadée, elle l'enfonce avec une barre. Comme elle étoit sans lumière, en entrant dans la Chambre, elle s'embarassa les pieds dans les Habits de la Dame *Ouang*, & tomba à la renverse. Cette chute fit sauter sa Coefure bien loin ; & l'effroi dont elle fut saisie, lui causa aussi un évanouissement de quelques momens. Aussi tôt qu'elle eut repris ses sens, elle se lève, va chercher de la lumière, & revient dans la Chambre, où elle trouve encore la Dame *Ouang* étendue par terre sans mouvement.

Dans l'instant qu'elle vouloit lui procurer du secours, elle entend frapper doucement à la Porte de la Maison. Elle ne douta point que ce ne fut le Marchand de *Kiang-si*, qui venoit

venoit chercher l'Épouse qu'il avoit achetée. Elle veut courir pour le recevoir, & l'introduire dans la Chambre de sa Belle Sœur. Son empressement & la délicatesse qu'elle eut de ne pas se montrer sans Coëfure, lui fit ramasser celle de Deuil de la Dame *Ouang*, qui se trouva sous sa main.

C'étoit effectivement le Marchand de *Kiang-si*, qui venoit enlever la Dame qu'on lui avoit promise. Il avoit une Chaise de Noces, ornée de Banderoles de soie, de Festons, de Fleurs & de plusieurs belles Lanternes. Elle étoit environnée de Domestiques, qui portoient des Torches alumées, & d'une Troupe de Joueurs de Flûtes & de Hautbois. Tout ce Cortège s'étoit rangé dans la Rue, sans jouer des Instrumens, & sans faire de bruit. Le Marchand s'en étoit détaché, & avoit frappé doucement à la Porte; mais l'ayant trouvée entr'ouverte, il étoit entré dans la Maison, avec quelques uns de ceux qui tenoient les Flambeaux pour l'éclairer.

Dès que la Dame *Yang* parut, le Marchand qui lui vit une Coëfure de Deuil, qui étoit le signal qu'on lui avoit donné, & étant d'ailleurs charmé de son air & des traits de son visage, se jeta sur elle, comme un Epervier affamé fond sur un petit Oiseau. Les Personnes de sa suite acourent, enlèvent la Dame, & l'enferment dans la Chaise, qui étoit toute



te prête à la recevoir. Elle eut beau crier : *On se trompe, ce n'est pas moi qu'on cherche* ; le bruit des fanfares se fit aussi tôt entendre & étouffa sa voix, tandis que les Porteurs de Chaise voloient plutôt qu'ils ne marchoient, pour la transporter dans la Barque.

Pendant ce tems là, la Dame *Ouang* étoit revenue à elle même, & avoit recouvré la connoissance. Le grand fracas qu'elle entendit à la Porte de la Maison, renouvela ses alarmes, & lui causa de mortelles inquiétudes. Mais comme elle s'aperçût que le bruit des fanfares, & cette confusion de Voix & d'Instrumens, qui s'étoit élevée tout à coup, s'éloignoit d'un moment à l'autre, elle se rassura, & après environ un demi quart d'heure, elle s'enhardit, & alla voir de quoi il s'agissoit.

La Dame *Ouang*, aiant appelé plusieurs fois sa Belle Sœur inutilement, comprit que le Marchand s'étoit mépris, & qu'il avoit emmené celle qu'il ne cherchoit pas ; mais elle appréhenda quelque fâcheux retour, lors que *Liu le Trésor* seroit instruit de la méprise. Elle s'enferma dans sa Chambre, ramassa les Aiguilles de tête, les Pendans d'oreilles & la Coefure noire qui étoit à terre, & elle songea ensuite à prendre un peu de repos ; mais il ne lui fut pas possible de fermer l'œil durant toute la nuit.

A la pointe du jour elle se lève, se lave le visage; & comme elle cherchoit sa Coefure de Deuil pour la mettre, elle entend un grand bruit à la Porte de la Maison. On y frapoit rudement & on crioit, Ouvrés donc. C'etoit *Liu le Trésor*, dont elle reconut la Voix. Son parti fut bien tôt pris; elle le laissa fraper sans répondre. Il jura, il tempêta, il cria jusqu'à s'enrouer. Enfin la Dame *Ouang* s'aprocha de la Porte, & se tenant derrière sans l'ouvrir: Qui est ce qui frape, dit-elle; & qui fait tant de bruit? *Liu le Trésor*, qui distingua fort bien la voix de sa Belle Sœur, fut fait du plus grand étonnement. Son embarras étoit extrême, voyant qu'elle refusoit d'ouvrir. Il eut recours à un expédient qui lui reussit: Belle Sœur, dit-il, bonne & heureuse nouvelle! *Liu la Perle*, mon Frère Cadet est de retour, & nôtre Frère aîné jouit d'une santé parfaite. Ouvrez vite.

A cette agréable nouvelle, la Dame *Ouang* court prendre la Coefure noire qu'avoit laissée la Dame *Yang*, & elle revint ouvrir avec empressement, comptant de trouver son cher Beaufrère *Liu la Perle*; mais en vain le cherche-t-elle des yeux, elle n'aperçoit que *Liu le Trésor*. Celui ci entra dans sa Chambre; mais n'y voyant pas sa Femme, & remarquant unè Coefure noire sur la tête de sa Belle Sœur, il craignit alors son malheur. Hé! où

est donc v<sup>o</sup>tre Belle Sœur, dit-il à *Ouang* ? Vous devez le savoir mieux que moi, répondit cette Dame, puis que c'est vous qui avés ménagé cette belle Intrigue. Mais, repliqua *Liu le Trésor*, pourquoi ne portés vous plus la Coefure blanche ? Avés vous quitté le Deuil ? La Dame *Ouang* eut la complaisance de lui raconter ce qui étoit arrivé pendant son absence.

A peine eut-elle fini, que *Liu le Trésor* se frape rudement la Poitrine, & s'agite en désespéré. Reprenant ensuite peu à peu ses Esprits : J'ai encore une ressource dans mon malheur, dit-il en lui même, vendons ma Belle Sœur ; de l'Argent qui me viendra j'acheterai une autre Femme, & personne ne saura que j'ai été assés malheureux pour vendre la mienne. Il avoit joué toute la nuit précédente, & perdu les *Trente Taëls* qu'il avoit reçûs du Marchand de *Kiangsi*, qui étoit déjà bien loin avec sa nouvelle Epouse.

Il se préparoit à sortir pour aller négocier ce nouveau Marché, lors qu'il aperçut à la Porte quatre ou cinq Personnes qui se pressoient d'entrer. C'étoit son Frère ainé *Liu le Diamant*, son Frère Cadet *Liu la Perle*, son Neveu *Hieul*, & deux Domestiques qui portoient le Bagage. *Liu le Trésor*, consterné à cette vûe, n'eut pas le front de soutenir leur présence ; il s'évade au plus vite par la Por-

te de derrière , & dispaçoit' comme un éclair.

La Dame *Ouang* , transportée de joie , vint recevoir son cher Mari. Mais quel surcroit d'alégresse quand elle aperçût un Fils qu'elle aimoit avec tant de tendresse ! A peine le reconnoissoit elle , tant il étoit devenu grand & bien fait. Hé ! par quelle bonne fortune , dit-elle , avés vous ramené ce cher Enfant que je croiois perdu.

*Liu le Diamant* fit à son Epouse le détail de toutes ses Aventures ; & elle , à son tour , lui raconta fort au long toutes les indignités que lui avoit fait souffrir *Liu le Trésor* , & les extrémités auxquelles il l'avoit réduite.

*Liu le Diamant* , dans cette occasion , donna à sa vertueuse Epouse les justes Eloges que méritoit sa fidélité. Il s'écria ensuite : Si par une passion aveugle pour les Richesses , j'avois retenu les *Deux cent Taels* que je trouvai par hazard , comment aurois je pû retrouver nôtre cher Enfant ? Si l'Avarice m'avoit empêché d'employer ces *Vingt Taels* à sauver ceux qui faisoient naufrage , mon cher Frère périroit dans les Eaux , & je ne l'aurois jamais vû. Si par une Aventure inespérée , je n'avois pas rencontré cet aimable Frère , aurois je pû découvrir à tems le trouble & le désordre qui régnoit dans ma Maison ? Sans cela , ma chère Femme , nous ne nous se-

rions

rions jamais vûs réunis ; nôtre Famille se seroit démembrée, & auroit été plongée dans l'Affliction. Tout ceci est l'efet d'une Providence particulière du Ciel, qui a conduit ces divers Événemens. Quant à mon autre Frère, ce Frère dénaturé, qui sans le savoir, a vendu sa propre Femme, il s'est justement attiré le malheur qui l'acable. L'Auguste TIEN traite les Hommes selon qu'ils le méritent : Qu'ils ne croient pas échaper à sa Justice. Aprenons de là combien il est avantageux de pratiquer la Vertu ; c'est ce qui rend de jour en jour une Maison plus florissante.

Quelque tems après, le jeune *Hieul* retourna à *Tangtcheou*, pour épouser l'aimable Fille de *Tchin*. Ce Mariage se célébra avec de grandes marques de réjouissances, & à la satisfaction réciproque des deux Familles. Il amena son Epouse à *Voufi*. Leur Mariage fut très heureux, & le Ciel le bénit de plusieurs Enfans. Ils virent une foule de Petits-Fils, dont plusieurs s'avancèrent par la voie des Lettres, & parvinrent aux premières Charges. C'est ainsi que cette Famille fut illustrée.

Les Annales des Chinois donnent cette Histoire pour vraie, & on ne doit point la traiter de Roman. Elle a été traduite du Chinois par le R. P. *Dentrecolles*. Il faut observer que

châque Ville imprime ce qui arrive de singulier dans son District. On a soin de recueillir la Vie des Personnes qui se sont distinguées par les Armes & par les Lettres, ou qui ont été d'une probité au dessus du commun. Ces Histoires sont d'ordinaire très instructives; elles renferment des Maximes propres à reformer les Mœurs, & elles portent toujours à la pratique de quelque Vertu. Combien d'Ecrivains parmi les Chrétiens, qui devroient imiter une semblable Méthode; & se proposer toujours l'instruction pour but de leurs Ouvrages!



FRAGMENS HISTORIQUES *de la*  
*Ville & République de LUCERNE;*  
*contenans diverses Particularités sur*  
*les Hommes Illustres, qui se sont dis-*  
*tingués, tant dans l'Etat Politique*  
*& Militaire, que dans les Arts &*  
*les Sciences.*

Pour satisfaire aux Engagemens que nous avons pris envers le Public, à l'égard des Fragmens Historiques de *Suisse*, nous allons en donner la continuation, dans nos  
 Jour,

Journaux de cette Année, qui renfermeront un Abrégé de l'Histoire du Louable Canton de LUCERNE, depuis les tems les plus reculés jusques à nos jours.

Il convient d'abord de donner une idée générale de la Ville & du Canton dont nous nous proposons de parler.

Le Canton de LUCERNE est le troisième entre les XIII. qui composent le CORPS HELVETIQUE, & le premier & le plus puissant des Cantons Catholiques Romains. Il est aussi le plus grand des X. qui viennent après lui. Il a pour bornes, à l'Orient, les Cantons d'*Ud-derwald*, de *Schwitz* & de *Zug*, & aux trois autres côtés, il est environné du Canton de *Berne*, excepté qu'à un coin du Nord, il a aussi pour limite les *Provinces libres*. Ses Bailliages sont *Willisow*, *Rottembourg*, *Entlibuch*, *Ruffwil*, *St. Michel-Ampt*, avec le Bourg & l'Abaye de *Munster*; *Russeck*, *Merischwanden*, *Habsbourg*, *Malters* & *Littau*, *Wegis*, *Ebicken*, *St. Urbain*, *Krientz*, & *Horb*, *Knutweil*, *Wicken*, *Heidegg*, *Sempach*, & *Sursee*. La Ville de *Sempach* a son Avoier d'entre les Bourgeois; mais il est élu par le Conseil de *Lucerne*: Celle de *Sursee* elit soi meme son Avoier; mais il prête serment aux *Lucernois*. La riche Abaye de *St. Urbain* est aussi sous la Protection du Canton. Le *Par*, qui est au dessus de la Ville de *Lucerne*, au Midi, est un

Pais de Montagnes , & forme le commencement des Alpes : Il produit d'excellens pâturages. Ce qui est au dessous , du côté du *Nord* , contient des Champs , des Prez , des Bois. Tout ce Territoire ne produit point de Vin ; mais il est fertile en grains. Le Lac de *Lucerne* , qui a six lieues de long & trois de large , fournit du Poisson en abondance & apporte de grandes commodités aux Habitans du Canton. Le Bétail produit aussi beaucoup de profit aux *Lucernois* , particulièrement dans le *Mont de Pilate* , & dans la Contrée d'*Entlibuch*. La Chasse est assés abondante , & les Rochers escarpés , qui bordent le Lac en divers endroits , sont le repaire des Chamois , des Chevreuils & de plusieurs autres Bêtes fauves.

Le Gouvernement Civil du Canton de *Lucerne* est Aristocratique , & aproche de celui de *Berne*. L'Autorité , Souveraine réside dans le *Grand Conseil* , composé de *Cent Personnes*. On tire de celui ci le *Petit Conseil* , qui est de Trente-six , dont il n'y en a que Dix-huit qui gouvernent l'Etat six Mois de l'Année , & les autres Dix-huit pendant les six Mois restans. Les Chefs de la République se nomment *Avoiers* \* , & sont tirés du *Petit Conseil*. La Ville est partagée en plusieurs *Abaies* ou Corps de Métiers , dans lesquels chaque Famille est immatriculée : Ce qui forme tout autant de Tribus , où l'on prend les Membres



bres du Conseil. Il y a deux Tribunaux inférieurs, qui ont chacun leur département pour l'administration de la Justice, & quelques autres Chambres de Police.

La Religion Catholique Romaine est la seule que l'on professe dans le Canton de *Lucerne*. Les Affaires Eclésiastiques & les Causes Matrimoniales sont du ressort de l'Evêque de *Constance*. Il y a aussi ordinairement un Nonce de la Cour de Rome, qui fait sa résidence à *Lucerne*.

La Ville de *Lucerne*, Capitale du Canton, est belle, bien bâtie & spacieuse; mais il y a quantité de Jardins renfermés dans son enceinte, qui occupent beaucoup de terrain. Sa situation est au Nord du Lac qui porte son nom, à l'endroit d'où sort la Rivière de la *Russ*, & au pied d'une haute Montagne, appelée le *Mont de Pilate*. Cette Rivière, bordée de belles Maisons, partage la Ville en deux parties d'une grandeur inégale. Il y a quatre beaux Ponts; l'un sur un Bras du Lac, pour traverser de la grande Ville à l'Eglise de *St. Leger*: Il est de 500. pas. Les trois autres sont sur la Rivière, & le plus grand est de 300. pas. Les deux grands & l'un des petits sont couverts & ornés de beaux Tableaux tirés de divers Sujets de l'Ecriture Sainte, de l'Histoire de la *Suisse*, ou d'autres choses; & ils servent de Promenades aux Habitans. On voit au milieu

milieu de la Rivière, la *Tour de l'Eau*, remarquable par son Antiquité; Elle servoit anciennement de Phare, & on y alumoit, de nuit, un Fanal pour éclairer les Bâteaux. C'est de là que l'on prétend que *Lucerne* tire son nom. Les Archives sont gardées présentement dans cette Tour. La situation de la Ville est avantageuse & commode: C'est le grand passage pour l'*Italie*, par le Mont *St. Godard*. Les Marchandises qui ont traversé les *Alpes* sur des Bêtes de charge, se déposent à *Lucerne*, & sont ensuite transportées par le Lac, la Rivière de *Reuss* & le *Rhin*, jusques dans l'*Océan*. Il y a à *Lucerne* divers beaux Edifices publics, tels que la *Maison de Ville*, l'*Arse-  
nal*, les Eglises de *St. Lezer*, de *St. Xavier*, les Couvens des *Jésuites*, des *Cordeliers* & des *Ursulines* &c.

Les Auteurs ne s'accordent pas bien sur l'origine de la Ville de *Lucerne*. ÉTERLIN la rapporte à la Maison d'AUTRICHE: GUILLIMAN croit qu'elle a été formée de deux Châteaux bâtis par les Allemands, de chaque côté de la Rivière, & que l'on croit être les deux Tours que CHARLEMAGNE fit raser. D'autres Auteurs attribuent ses commencemens à un Collège de Chanoines, fondé, par un Prêtre nommé *Winkard*, vers la fin du VII Siècle: Ce Collège parvint ensuite, par Donation du Roi PÉPIN, aux Abés de *Morbach*, qui devinrent  
par

par là Seigneurs de *Lucerne*, Feudataires, suivant toute apparence, des Rois des *Francs*. La plus grande partie de l'*Helvétie*, étoit alors soumise aux *Francs*, qui avoient arraché toute la *Gaule* à l'Empire des Romains : mais les *Helvétiques* jouissoient déjà d'une grande liberté. Cette Nation Belliqueuse, s'étoit procuré, déjà dès ce tems là, de grands privilèges, par sa fidélité, par sa droiture, & par sa bravoure : De telles Vertus lui avoient mérité la bienveillance des Princes qui régnoient.

Les Annales de *Lucerne* rapportent spécialement, que les *Lucernois* aient rendus des services importans à CHARLEMAGNE, dans une Guerre contre les *Sarrazins*, ce Monarque leur accorda divers privilèges, & leur fit présent d'un *Cornet d'airain*, dont ils se servent encore actuellement pour sonner l'attaque & la retraite dans les Batailles.

Les *Suisses*, après la mort de CHARLEMAGNE & de LOUIS LE DEBONAIRE, son Fils, furent d'abord soumis à LOTHAIRE, Empereur, & Fils aîné de *Louis* ; mais la mort de *Lothaire* aiant occasionné un nouveau partage entre LOUIS LE GERMANIQUE, Roi de *Bavière*, & CHARLES LE CHAUVE, Roi de *France*, tous deux Fils de *Louis le Débonnaire*, ils passèrent sous la Domination de *Louis le Germanique*. Sous le Règne de ce Prince leurs  
 Biens

Biens & leur Liberté s'accrurent considérablement. Dans la suite ils demeurèrent constamment attachés à l'Empereur ou ROI d'Allemagne, & ne voulurent jamais dépendre que de l'Empire.

Ce que l'on vient de dire regarde principalement les trois Cantons d'Uri, Schwitz & Unterwald. Pour ce qui regarde Lucerne, il paroît que les Abez de Morbach en étoient bien Seigneurs; mais, il est présumable qu'ils relevoient aussi de l'Empire, ainsi que plusieurs autres Principautés de Suisse. Les Lucernois jouissoient des lors de beaux Privilèges. Ils agrandirent leur Ville, élevèrent leurs Murailles & Remparts, & se fortifièrent comme ils le jugèrent convenable pour leur sûreté.

L'Histoire de ces tems là est fort peu connue. Il y a de grands vuides jusques à l'an 1300. c'est à dire jusques à l'Empereur ALBERT, Fils de RODOLPH d'HABSBURG I. sous le Règne duquel les Suisses jettèrent les premiers fondemens de leur Liberté. Ce Prince ambitieux, fut leurs plus grand Ennemi. Il cherchoit à placer sa Famille, qui étoit nombreuse; la violence & l'injustice étoient employées pour parvenir à ses fins. Il cherchoit à assujettir les Suisses & à usurper les Droits de l'Empire, pour les faire passer à sa Maison. Il voulut ériger en sa faveur une nouvelle Souveraineté en Suisse, & dans cette vue il acheta, de l'Abé de Morbach

*bach*, la Ville de *Lucerne*, & donna en échange quatre Villages, situés en *Alsace*, & Deux mille Marcs d'Argent. ALBERT promit aux *Lucernois* de les maintenir dans tous les Privilèges qu'ils avoient acquis sous leurs précédens Seigneurs; mais il ne leur tint pas parole & cette nouvelle Domination leur devint bientôt insupportable. Cette Epoque est très remarquable, & des plus intéressantes. Elle renferme des Evénemens & des révolutions si considérables, qu'il convient de les détailler un peu soigneusement & de ne pas les couper. C'est par là que nous commencerons nos *Fragments Historiques* le Mois prochain, nous contentant pour le coup de cette petite Entrée.



## PARTICULARITEZ

ET

NOUVELLES LITÉRAIRES.

**M**R. JEAN FREDERICH HERRENSWANDT,  
Fils de Mr. le Conseiller GERARD  
HERRENSWANDT de *Morat*, voulant prendre les Degrés de Docteur en Médecine, dans l'Université de *Leiden*, a publié une Dissertation

sertation sur le *Mercur*. Elle est tres bien écrite & l'Auteur y fait briller une vaste Eru-  
 dition. Dabord il raporte l'Histoire du *Mer-  
 cure* & touche quelques uns de ses usages hors  
 de la *Medecine*. Puis, après avoir donné une  
 règle pour éprouver s'il est pur, il parle  
 des différentes préparations qu'on en fait. Il  
 ne paroît pas estimer celles qui se font avec  
 le soufre. En particulier il relève les avanta-  
 ges des *Purgatifs Mercuriels*, par dessus les  
 autres Purgatifs, en ce qu'en purgeant, ils  
 n'épaississent point le sang, & il les exhorte  
 d'ailleurs dans plusieurs cas & pour diverses  
 Maladies. C'est effectivement avec bien de la  
 raison que nôtre jeune *Medecin* dit dans un  
 endroit, que le *Mercur* est très à estimer en-  
 tre les mains d'un habile Homme, & que  
 l'abus que les Ignorans en font, n'en doit  
 point empêcher, ni faire appréhender l'usage.  
 Il est très facheux que dans bien des Lieux  
 on soit si prévenu contre ce Remède heroi-  
 que, que les Medecins même les plus pru-  
 dens & qui en connoissent le mieux le méri-  
 te, ne peuvent pas toujours s'en servir. En-  
 fin M. *Herrenschwandt* explique suivant les  
 Loix de la Mécannique, par quelle raison le  
*Mercur* agit, principalement par la *Salivation*.  
 Par tout il montre, qu'il a profité de l'avan-  
 tage qu'il a eu de pouvoir consulter & d'en-  
 tendre l'Illustre Mr. BOERHAAVEN, l'Orat-  
 or de nos jours.

POUR



## POUR GUÉRIR LA GANGRENE.

**L**E but que nous nous sommes proposé d'annoncer au Public, tout ce qui peut lui être utile, nous engage à faire conoitre ici un *Remède contre la Gangrène*, afin que les Médecins & les Chirurgiens, qui ne connoissent pas encore ce Spécifique, profitent de la Découverte de leurs Confrères, pour tirer d'Afaire ceux qui périroient peut être sans ce secours. Il n'y aura sans doute aucun Lecteur qui voie avec regret un Avertissement de cette importance.

Ce Remède est contenu dans les *Mémoires Philosophiques de la Societé Royale de Londres Nomb. 426. Art. V.*, qui traite de *l'Usage du Quinquina pour la Gangrène & le Sphacelle*, par Mr. SHIPTON, celebre Chirurgien à Londres. Nous ne saurions donner une Idée plus juste de cét Article intéressant, qu'en rapportant ce que la *Bibliothèque Britanique* en dit Tome IX. I. Partie, page 73.

*L'Envie de faire conoitre aux Etrangers l'heureuse découverte qu'on a faite en Angleterre, pour la guérison d'un mal aussi terrible que la Gangrène, & la crainte que ce qu'on a publié là dessus, en quelques petites Brochures ne se perdit*

on

ont engagé Mr. Shipton à rassembler dans le Discours Latin, dont nous allons donner l'Analyse, ce qui a été écrit là dessus de plus essentiel. Il a ajouté à cette Relation ses propres expériences dans l'Administration du même Remède.

Au Mois d'Octobre 1731. Mr. RUSHWORTH, Chirurgien à Northampton a employé avec succès le Quinquina, dans l'intermission de la Fièvre, & a arrêté le Sphacele & la Fièvre, dans plusieurs cas.

Mr. AMYAND, Chirurgien du ROI, répondant à ce que Mr. Rushworth lui avoit écrit à ce sujet, lui dit qu'à son Exemple il avoit donné le Quinquina avec succès à sept Personnes attaquées de Sphacele; D'où il conclut que cette écorce n'est pas un Remède moins sûr, pour la Cure de la Gangrène, que pour celle des Fièvres intermittentes.

L'Auteur parle ensuite d'un Livre de Mr. JEAN DOUGLAS, qui fortifie, par un nouvel exemple, le sentiment de Mrs. Rushworth & Amiand. Donnant ensuite ses Observations Mr. Shipton avoie que sa première expérience ne fut pas heureuse, & que le Quinquina ne pût pas empêcher les progrès de la Gangrène, ni la mort du Malade: Mais on trouve dans sa seconde expérience une preuve éclatante de la vertu de ce Remède: Car faute d'en avoir continué l'usage assez longtems, la Gangrène qu'il avoit d'abord arrêtée, reparut de nouveau avec les plus facheux



facheux Simptomes, & ne fut enfin radicalement guérie qu'en répétant les memes doses de Quinquina, & le faisant prendre pendant six semaines consécutives, demi once par Semaine.

Quoi qu'on n'ait emploïé jusques ici, dans le cas dont il s'agit, que la Poudre de Quinquina, nôtre Auteur ne doute point que la Résine ou l'extrait n'eut le même succès, & il prouve par plusieurs expériences que le Quinquina n'agit pas dans ces cas, simplement comme Fébrifuge, puis qu'il y en a plusieurs où la Fièvre ne se faisoit apercevoir par aucun Simptome, & que celle qui paroïssoit dans les autres cas, étoit purement Simptomatique, & bien différente des Fievres intermittentes contre lesquelles seules la Vertu du Quinquina est connue.

Outre cela on doit observer, que si dans plusieurs de ces cas, des plaies ont été la cause prochaine de la Gangrène, il paroît cependant que dans tous, elle a été causée principalement par la mauvaise disposition des humeurs, & que par conséquent les Remèdes internes ont eu plus de part à la cure que les applications externes.

Le Journaliste finit cét Article en disant ; Que Mr. Shipton regarde la vertu du Quinquina comme suffisamment autorisée par le consentement unanime de tous les Maitres de l'Art, qui l'ont éprouvé jusques à présent.

Dans la II. Partie du Tome IX. de ce même Journal ; on trouve encore dans les

*Essais & Observations de Medecine revus & publiés par une Societé d'Edimbourg*, Article X. six Observations qui tendent toutes à confirmer les bons effets & même la vertu spécifique du *Quinquina* pour la guérison des *Gangrenes*.

**L**E troisiéme Tome du TEMPE HELVETICA a paru ce Mois ci. Il est dédié à Mr. BOURGUET, Professeur en Philosophie & en Mathématiques à *Neuchâtel*. Voici les Pièces qu'il renferme.

I. Dissertation du véritable usage de l'Etude du Droit naturel ; Ouvrage de Mr. le Professeur Bourguet, fait en 1717.

II. Histoire de la Vie & des Ouvrages de feu Mr. J. CHRISTOPHE ISELIN, Docteur & Professeur en Théologie à *Bâle*.

III. Dissertation Philologique & Critique sur le 13. Verset du Chap. V. de l'Épître de St. Paul aux Romains ; par Mr. JEAN CONRARD FUESLIN, Théologien de Zurich.

IV. Observations tirées de la Langue Grecque sur quelques endroits choisis du Nouveau Testament, par Mr. ALTMAN, Professeur en Grec & en Morale à *Berne*.

V. Réponse de Mr. LOUIS COCHET aux Observations de Mr. SIMPLICIUS VERINUS insérées dans le II. Tome du *Tempe Helvetica*, page 311. avec les Notes de Mr. *Verinus* sur cette même Réponse.

VI. La Vie de Mr. J. ROD. CRAMER, Professeur en Théologie & Chanoine à *Zurich*, mort l'Année dernière.

VII. Nouvelles Littéraires de Suisse.

ENTRE les diverses Pièces Académiques, qui ont parû en dernier lieu, à *Bâle*, & dont nous avons déjà fait mention, il y en a trois qui nous ont paru curieuses & intéressantes. La première est une *Dissertation Politique sur le Droit des Ambassades du Loüable Corps Helvétique*; par Mr. ÉMANUEL FALCKNER, Docteur en Philosophie. La deuxième est un *Essai Historique & Juridique de l'Etat Militaire des Suisses*; par Mr. PIERRE STUCKELBERGER, Etudiant à *Bâle*; soutenües l'une & l'autre sous la Présidence de Mr. J. RODOLPH ISELIN, Docteur en Droit Civil & Canonique, Affesseur de la Faculté de Jurisprudence de *Bâle*, Conseiller Aulique du Sérénissime Prince de *Bade-Dourlach*, & Membre de la Société Roïale de Berlin. La troisième a été soutenüe par le même Mr. ISELIN, à l'ocasion de la Chaire d'Histoire, qui étoit vacante: Il avoit pour Répondant le jeune Mr. J. RODOLPH FREY: Elle roule sur divers Faits qui se sont passés entre SIGISMOND, Archi-Duc d'*Autriche*, & CHARLES LE HARDI Duc de Bourgogne. Ces trois Brochures contiennent des traits fort curieux & des Réflexions très judicieuses.

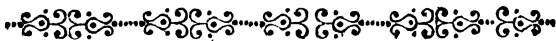
**M**R. Jean Rodolph Imbooff, Libraire à Bâle, se propose de réimprimer par Soufcription les Ouvrages de Mr. FREDERICH SPANHEIM, célèbre Professeur en Théologie à Leyde, mort en 1701. Il suivra page pour page & ligne pour ligne l'Édition de Hollande qui est de 3. Volumes in folio. Le premier Tome, qui parut en 1701. contient. *Geographia, Chronologia, Historia sacra & Ecclesiastica,* & divers autres Ouvrages, dans lesquels on voit paroître une connoissance profonde de la Théologie & des Antiquités: Il est orné de son Portrait, de plusieurs Cartes Géographiques & de diverses Médailles. Le second & le troisième Tome, publiés en 1703. contiennent: *Libri X. Miscellaneorum ad sacram Antiquitatem & Ecclesiæ Historiam pertinentium; Scripta Theologica Exegetico didactico-elenctica.* Le prix étoit alors 25. Florins; mais la rareté des Exemplaires les a poussé jusques à 30. Florins. Les Soucrivans paieront 12. Florins ou 8. Rixdallers pour l'Ouvrage entier, savoir 4. Florins en souscrivant & les 8. Florins restans en recevant l'Ouvrage. On recevra les Souscriptions jusques aux prochaines foires de Francfort & de Leipzig; passé ce tems là, on paiera 18. Florins de cet Ouvrage. On promet au reste une Edition correcte & conforme en tout à celle de Hollande. On peut soucrire chés les principaux Libraires de l'Europe.

**I**L vient de paroître de l'Imprimerie de Mrs. *Marc Michel Bousquet & Comp.* un Livre en 3. Volumes in 8vo. intitulé : *Ouvrages pour & contre les Services Militaires Etrangers considérés du côté du Droit & de la Morale, tant par rapport aux Souverains qui les autorisent ou les permettent, qu'aux Particuliers qui s'y engagent ;* Publiés pour mettre le Public en état de juger sainement de l'Usage des Peuples Anciens & Modernes à cet égard, & en particulier de celui des Suisses. Par Mr. **LOYS DE BOCHAT**, Professeur en Droit & en Histoire à *Lausanne*.



**LOGOGRIPE.**

**J**E suis Grec par mon Nom ; je suis aussi François ;  
 J'exerce les Esprits, je les mets à la Croix ;  
 Je fai. plaisir aux uns, & je déplaïs à d'autres,  
 Qui sont souvent bigots, diseurs de Patenôtres.  
 A ma Tête tu vois une belle Maison,  
 Et j'y contiens de plus le parler, la Raïson.  
 Me contemplant plus outre, en queüe & par derrière,  
 Je montre ce qu'on craint en bête carnaciére ;  
 Pour tout dire en deux mots, tu me vois ci dessus,  
 A moins que tu ne sois avec des yeux reclus.



**EXPLICATION du Logogriphe du Mois  
 de Decembre 1737.**

**V**Otre Logogriphe est facile :  
 On peut sans être bien habile  
 Dans l'Animal Anti - Mouton  
 Reconnoitre le Loup glouton :  
 Est-il quelcun qui puis hésite  
**A trouver la LOUPE & la suite ?**



# T A B L E

Eclaircissement d'une prétendue erreur de Mr. de la Quintinie.	I.
Lettre Critique sur les Pensées diverses du Journal de Septembre	11.
Examen de la Lettre précédente	18.
Lettres sur la Philosophie de Mrs. Leibnitz & Wolff	30.
Discours sur le Renouveau de l'Année	54.
Le Spectateur Suisse aux Journalistes	64.
Réponse des Journalistes au Spectateur	66.
La Calomnie des Plaideurs, Ode	67.
Rondeaux pour M. le Baron de Bezuc, Gouverneur de Neuchâtel	72.
Epitaphe	73.
Histoire Chinoise	74.
Fragmens Historiques de Lucerne	86.
Particularités & Nouvelles Littéraires	93.
Dissertation de Médecine par Mr. Herrenschevandt	93.
Avertissement pour guérir la Gangrène	95.
Tempe Helvetica	98.
Dissertations sur le Droit des Ambassades des Cantons	99.
Essai Historique & Juridique de l'Etat Militaire des Suisses	99.
Dissertation Historique sur divers Faits entre Sigismond d'Autriche & Charles le hardi	99.
Nouvelle Edition des Oeuvres de Spanheim	100.
Ouvrages pour & contre le Service Militaire des Suisses	101.
Logogriphe	101.
Explication de celui de Décembre	101.



## PANACEE UNIVERSELLE.

**L**E Sr. Jean Louis Renaud, Chimiste de Rochefort, du Comté de Neûchatel, aiant travaillé depuis 25. ans à des Recherches Chimiques, a decouvert enfin & conduit à la perfection la PANACEE qu'il annonce au Public. Ce Remède universel a des propriétés admirables. Il entre dans toutes les Veines où le Sang peut être infecté par quelque humeur ou infection que ce puisse être, & en purifie entièrement la Masse. Il cuit doucement les humeurs, nétoie les Entrailles, & ôte d'une manière naturelle la cause des Maladies. Il ouvre toutes les Obstructions, tant du Foie, de la Rate, du Pancras, que du Mésentère & de quelqu'autre partie du Corps que ce puisse être; & il les purifie aussi. Il ne touche rien au bon Chyle, comme font les autres Remèdes purgatifs, & il n'évacue simplement que ce qui peut être nuisible. En corrigeant la Masse du Sang & chassant la corruption, cèt excellent Remède est cause que la Nature se fortifie de jour en jour, & que l'on jouit d'une santé parfaite. Il agit & purge le Corps humain suivant le tempérament d'un chacun, & les humeurs qu'il rencontre. S'il est besoin de Vomissement, il ne manque pas de faire son efety mais doucement & sans violence. S'il est nécessaire de purger par les Selles, il le fait bénignement. Souvent il purge par les Urines & par les lueurs; & quoi qu'il agisse avec certaines Personnes d'une manière presque imperceptible, il ne laisse pas que de les rétablir entièrement.

L'Auteur par le moien de sa Panacée a fait tout récemment des Cures admirables. On en indiquera ici quelques unes, dont il peut produire des témoignags authentiques. Il a guéri diverses Maladies Chroniques; des Ulcères aux Jambes, qui duroient depuis plus de 20. ans; des Maladies froides, telles que les Ecrouelles; toutes sortes de Fluxions en quelle partie du Corps que ce soit; des Hidropisies & des Paralysies les plus formées; des Coliques & de dangereux Misérere, dont les Personnes avoient des tumeurs de la grosseur du poing au bas du Ventre.

Cette Panacée a emporté diverses Migraines & plusieurs Vertiges, avec une prise seulement. Il n'y a point de Fièvres de quelque nature qu'elles soient qu'elle n'enlève dans la seconde ou troisième Prise, quand même elles sont accompagnées de Pleurésies. Elle ne souffre aucune Vermine dans le Corps; elle tue & chasse les Vers; elle apaise en

peu de tems les suffocations de Matrice; & c'est un puissant & incomparable Diuretique pour détruire la Gravelle. C'est outre cela un Sudorifique inmanquable pour les grandes Maladies; & tout ce qu'il ya de plus inveteré cède à son efficacité. On s'est servi aussi dernièrement au Pais de Vaud, & ailleurs, de cette Panacée, dans les Petites Vèroles, avec beaucoup de succès. L'Auteur de ce Remède peut faire confier, que plus de 2000. Personnes de tout âge & de tout Sexe, atteintes de différentes Maladies, plusieurs même abandonnées des Medecins, ont été parfaitement rétablies par la Vertu de cette Panacée.

Ce Remède n'a ni goût ni odeur, & il est très facile à prendre, soit dans un Opiat, dans du Bouillon, du Thé, du Vin ou de l'Eau. La Prise est de trois grains. Ceux qui sont d'un tempéramment fort peuvent en envaler six grains ou deux Pâquets, sans que la double ou même la triple Dose puisse les incommoder en aucune façon; mais il faut observer de prendre des Bouillons ou du Thé de quart d'heure en quart d'heure, & de ne point manger qu'il n'ait entièrement fait son effet. Il peut se transporter par tout & se conserver sans se gâter.

On trouvera cette Panacée à MOUDON chez Mr. le Capitaine LEAUTIER.

